



Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)



Bureau
international
du Travail

IPEC Evaluation

**Haiti: Protéger les enfants du travail des
enfants pendant la première phase de la
reconstruction**

P.260.08.233.003 - HAI/10/02/USA

**Une évaluation finale indépendante réalisée par une équipe de
consultants externes**

Avril 2014

Ce document n'as pas était éditée par un professionnel.

NOTE SUR LE PROCESSUS D'ÉVALUATION ET RAPPORT

Cette évaluation indépendante a été dirigée par la Section Évaluation et Appréciation d'impact du BIT et de l'IPEC (EIA) en suivant une approche consultative et participatoire. La section EIA s'est assurée que toutes les principales parties prenantes ont été consultées et informées tout au long de l'évaluation mais aussi que cette dernière a été effectuée selon les plus hauts critères de crédibilité et d'indépendance ainsi qu'en conformité avec les normes d'évaluation établies.

L'évaluation a été faite par une équipe de consultants externes¹. La mission sur le terrain a eu lieu en janvier 2014. Les opinions et les recommandations qui sont incluses dans le rapport sont celles des auteurs et elles ont contribué comme telles à l'étude et la planification sans pour autant constituer la perspective de l'OIT ou de n'importe quelle autre organisation impliquée dans le projet.

Cette évaluation de projet a été financée par le Département d'Etat des Etats-Unis. Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les politiques de ce ministère. Le fait que des marques commerciales, des produits commerciaux ou des organismes y soient mentionnés ne signifie pas non plus qu'ils soient cautionnés par le Gouvernement des Etats-Unis.

¹ Philip Boyle, consultant international/chef d'équipe et Macimala Roy, consultante nationale.

Table des matières

Abréviations	iv
Résumé exécutif	v
1. Introduction	1
2. Méthodologie	3
3. Observations	5
3.1. Elaboration.....	5
3.2. Pertinence.....	7
3.3. Efficacité.....	9
3.3.1. Accomplissements du projet.....	9
3.3.2. Accomplissements principaux du projet.....	16
3.3.3. Défis principaux.....	17
3.4. Efficience.....	17
3.5. Progrès vers l'impact.....	20
3.6. Pérennité.....	22
3.7. Aspects spéciaux.....	23
3.7.1. Coopération Sud-Sud.....	23
3.7.2. Plan d'Action National.....	24
4. Conclusions	26
5. Recommandations	27
6. Leçons apprises	28
7. Bonnes pratiques	29
Annexe A: Personnes interviewees	30
Annexe B: Documents examinés	32
Annexe C: Indicateurs, cibles et accomplissements (octobre 2011 – décembre 2013)	34
Annexe D: Termes de référence (en anglais)	37

Abréviations

ABC	Agence Brésilienne de Coopération (Portugais)
ANDI	Agence d'Information des Droits des Enfants (Portugais)
APRAS	Apprendre pour Reconstruire Ayiti Solide (Créole)
BCIC	Chambre Brésilienne de l'Industrie de la Construction (Portugais)
CLE	Comprendre l'Entreprise
CONAETI	Commission Nationale pour Eradiquer le Travail Infantile (Portugais)
CTP	Conseiller Technique Principal
EIA	Evaluation and Evaluation de l'Impact de l'IPEC (Anglais)
IBESR	Institut de Bien-être Social et de Recherche
INFP	Institut National pour la Formation Professionnelle
IPEC	Programme International pour l'Elimination du Travail des Enfants (Anglais)
MAST	Ministère des Affaires Sociales et du Travail
MEFP	Ministère de l'Education et de la Formation Professionnelle
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti
OIM	Organisation Internationale pour la Migration
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation Non-gouvernementale
ONU	Nations Unies
PAN	Plan d'Action National
RAS	Etude rapide (Anglais)
SCREAM	Soutien aux Droits des Enfants par l'Education, les Arts, et les Medias (Anglais)
SENAI	Service National pour la Formation Professionnelle (Portugais)
TPR	Rapport de Progrès Technique (Anglais)
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (Anglais)
USDOS	Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique (Anglais)

Résumé exécutif

L'IPEC travaille en Haïti depuis 1999 pour abolir le travail des enfants avec l'assistance des gouvernements canadien, américain, et brésilien. L'intervention de l'IPEC la plus récente a été en collaboration avec l'Agence Brésilienne de Coopération (ABC) dans le cadre du Programme de Soutien au Partenariat, un effort sud-sud global qui travaille actuellement dans 11 pays y compris Haïti. Le financement qui restait à fournir dans ce programme pour le projet en Haïti (\$295,130) a été combiné avec une contribution beaucoup plus importante du Département d'Etat des Etats-Unis (USDOS) suite au séisme en 2010 pour créer l'actuel projet USDOS/ABC qui touche bientôt à sa fin. Les efforts sud-sud de ce dernier projet restent liés étroitement au programme sud-sud qui continuera dans sa totalité jusqu'en Novembre 2015.

Ce projet USDOS/ABC est un bon exemple d'une coopération sud-sud dans un effort pour protéger les enfants du travail illégal ou dangereux, surtout des pires formes de travail pour ces enfants. C'est aussi un exemple d'une coopération triangulaire, regroupant un pays donateur du nord avec deux pays en voie de développement en relation horizontale sud-sud. Cette évaluation se porte sur la partie USDOS du projet, bien que les deux sources de fonds ne se différencient pas dans l'exécution du projet.

A l'origine ce projet a été élaboré pour empêcher les enfants d'être obligés de travailler dans les phases précoces du relèvement et de la reconstruction à la suite du tremblement de terre du 12 janvier 2010. Son objectif principal est de contribuer à la protection des enfants et des adolescents de la main d'œuvre illégale pendant la première phase du relèvement. Il a trois objectifs immédiats focalisés respectivement sur: (1) l'augmentation de la base du savoir et des connaissances des acteurs clé en ce qui concerne le travail des enfants; (2) le renforcement des capacités institutionnelles de groupes d'acteurs clé et la promotion d'un dialogue social entre les parties prenantes; et (3) la provision de débouchés réels de travail pour des adolescents dans le processus de reconstruction.

Bien que le projet USDOS/ABC ait été élaboré à Genève peu de temps après le séisme et ait été prêt en mai 2010 pour le soutien des donateurs, il n'a pas commencé formellement avant le 28 mars 2011, et son exécution en Haïti a été retardée jusqu'au 3 octobre 2011. Il y a eu encore un délai de cinq mois entre le 2 octobre 2012 et le 2 mars 2013, délai rendu nécessaire par le remplacement du Conseiller Technique Principal (CTP) pendant lequel peu de progrès ont été réalisés vers de nombreuses cibles. Le projet prendra fin le 28 février 2014 après 35 mois d'existence, mais avec seulement 24 mois d'exécution.

Ceci est une évaluation finale indépendante du projet USDOS/ABC qui examine un nombre de mesures requises par l'OIT: une élaboration de projet appropriée; l'efficacité dans la réalisation de ses objectifs, produits, et cibles projetées; l'efficience de l'exécution; la pertinence des acquis aux problèmes originaux; l'impact du projet; et la pérennité des accomplissements. Des conclusions, leçons apprises, bonnes pratiques et recommandations pour l'avenir ont également été tirées des observations de l'évaluation. Le degré de contribution du projet au modèle de la coopération sud-sud et les progrès réalisés vers la formulation d'un Plan d'Action National pour abolir le travail des enfants sont aussi des questions importantes pour l'IPEC.

La méthodologie employée dans cette évaluation a été une recherche en profondeur sur l'historique du projet, ses processus, et ses résultats à travers les documents existants et une grande variété de répondants. La source primaire d'information sur les objectifs, activités, cibles, et accomplissement du projet sont les neuf rapports de progrès technique (TPRs) qui couvrent la période d'octobre 2011 au décembre 2013. Une collecte de données plus élargie et une triangulation des résultats rapportés par les TPR ont été basées sur des entretiens semi-structurés avec des individus ou de petits groupes. De petites discussions en groupe focaux ont eu lieu avec des formateurs professionnels, des étudiants bénéficiaires de la formation

professionnelle, et des leaders communautaires. Les interviews et les discussions en groupes focaux ont couvert une liste déterminée de questions, mais sont restées assez flexibles pour approfondir l'investigation ou suivre de nouvelles pistes.

Des données ont été recueillies sur des questions clé dans les entretiens et discussions de groupes focaux pendant cinq jours de collecte de données à Port-au-Prince entre le 27 et le 31 janvier. Des interviews ont également été tenues avant et après le terrain, par Skype ou téléphone avec des informateurs clé à Genève, San Jose, Lima, et Washington, D.C.

Les limitations majeures de cette méthodologie ont été le temps très court dans le pays, un temps insuffisant pour interviewer ou enquêter les bénéficiaires de beaucoup d'activités de formation précédentes, et un manque de contact avec la plupart des participants de la première année d'activité du projet, y compris le premier chef de projet sur place. Selon le chef de projet en place pendant l'évaluation, il n'y a pas eu de communication entre les deux chefs de projet.

Accomplissement principaux

- Un Comité National Tripartite a été formé, se réunit régulièrement avec engagement, et a récemment augmenté le nombre de participants gouvernementaux.
- Une activité pilote de formation professionnelle de 65 adolescents entre 15-17 ans a très bien réussi et est prête pour être répliquée.
- Une activité pilote de formation dans l'entrepreneuriat de 30 adolescents a très bien réussi et pourrait être répliquée.
- La méthodologie SCREAM de l'OIT a été mise en pratique récemment dans six écoles fondamentales, s'est prouvé être un succès et pourrait être répliquée. Son inclusion officielle dans des curricula pourrait avoir lieu à l'avenir.
- D'importants documents de sensibilisation ont été élaborés: un Guide Pédagogique pour la Formation des Adolescents; un Guide pour les Journalistes; une brochure sur l'abolition du travail des enfants destinée au gouvernement et aux organisations des travailleurs, employeurs, et de la société civile; et une étude sur les opportunités pour les adolescents dans le marché du travail.
- Sept formations de renforcement des compétences ont été tenues avec des acteurs clé et 306 bénéficiaires.
- Une très bonne distribution ou utilisation de matériels préexistants ou élaborés par le projet a été réalisée ainsi qu'une organisation significative d'activités pour la Semaine de l'Enfant et la Journée Mondiale contre le Travail des Enfants en juin 2012 et juin 2013.
- Une collaboration efficace (synergisme) a été forgée avec d'autres projets de l'OIT et d'autres organisations dans la formation, sensibilisation, information, et communication (ILO/Crisis, UNICEF, et OIM).
- Une collaboration sud-sud avec le Brésil, bien que plus limitée que prévue, s'est établie dans ce projet, ainsi que dans le projet de partenariat global, et reste un modèle viable pour une future collaboration.

Défis Principaux

- Le projet a été trop ambitieux dans l'élaboration et la projection des objectifs, activités, et cibles.

- La synchronisation et la séquence des activités et produits ont été trop complexes ou peu appropriées pour Haïti, particulièrement dans l'environnement à la suite du tremblement de terre.
- Le nombre de personnel de gestion de programme (un chef de projet) n'était pas suffisant pour le nombre de tâches demandées.
- Il manquait un officier de proximité (NO-A), l'équivalent d'un député de projet, ayant des connaissances culturelles et des contacts, ce qui lui aurait permis de profiter de réseaux utiles.
- La lenteur considérable mise dans le lancement du projet et dans le remplacement du gérant clé sur le terrain a conduit à une activité réduite du projet (24 mois au lieu de 35).
- Les couts des consultants en Haïti se sont révélés bien au-dessus de ceux projetés dans l'élaboration du projet, une situation surtout évidente dans l'étude rapide (Viva Rio) et celle sur les opportunités économiques (IDEJEN). Ceci a mené à un manque de fonds pour poursuivre d'autres études de ce genre.

Conclusions

1. Les produits, activités, et surtout les cibles du projet étaient trop ambitieux pour le contexte social et politique haïtien, surtout à la suite d'un séisme dévastateur.
2. Les délais entre l'élaboration du projet, l'obtention du financement, et la mise en place du personnel de gestion ont eu pour résultat qu'un projet élaboré pour une première phase de relèvement en Haïti est arrivé sur le terrain à un stade beaucoup plus avancé de reconstruction.
3. Des délais bureaucratiques, la confusion politique locale, et un leadership faible du projet en Haïti pendant un an et demi au début de l'exécution de ce projet ont eu pour résultat que beaucoup d'activités et cibles planifiées à l'origine n'ont pas abouti.
4. Une sous-estimation des couts des consultants locaux dans l'élaboration du projet a constitué l'une des raisons principales du manque de succès dans l'exécution des études rapides.
5. Malgré des objectifs manqués et les délais, le projet a remporté un certain nombre de succès, surtout dans sa dernière année, ceci dû à l'amélioration du leadership en Haïti et à une plus grande stabilité des institutions et de la politique haïtiennes.
6. Malgré le besoin de réactiver un projet sans communication avec son prédécesseur après cinq mois d'inactivité, l'actuel chef de projet en Haïti a su faire preuve de leadership et de dynamisme ce qui a mené à plusieurs résultats effectifs.
7. Les résultats les plus positifs du projet ont été la création d'un Comité Tripartite National avec une vision et un engagement, un modèle opérationnel pour la formation professionnelle des adolescents, un modèle opérationnel pour la formation entrepreneuriale des adolescents, une activité pilote d'un modèle de sensibilisation des enfants en se servant de la méthodologie SCREAM, l'élaboration de plusieurs guides de formation, et la tenue de plusieurs sessions de formation pour des acteurs clé.
8. Beaucoup de ces initiatives récentes ont entraîné l'utilisation en effet de levier de ressources d'autres projets OIT et des organisations de l'ONU qui ont produit des résultats dans le domaine de la sensibilisation des populations dans des quartiers pauvres, la formation professionnelle, une étude sur le marché du travail pour les adolescents, un guide pédagogique pour la formation des adolescents, une étude du cadre juridique du travail des enfants, une formation et un guide pratique pour les journalistes, et une étude approfondie sur le travail domestique des enfants.

9. Une coopération sud-sud et triangulaire (nord-sud et sud-sud) s'est affirmée comme modèle en Haïti qui pourrait être utilisé dans d'autres pays en voie de développement.
10. Une occasion de renégocier les cibles du projet pendant le long délai entre les deux chefs de projet a été manquée.
11. Les partenaires ont beaucoup apprécié comment l'IPEC a su mobiliser les autres organisations de l'ONU dans des activités collaboratrices ayant le but commun de protéger les enfants du travail infantile.

Recommandations

1. Dans une future extension du ce projet sans fonds additionnels le chef de projet devrait chercher à renforcer les quelques résultats actuels et assurer la continuité des activités pilotes en cours pour faire le pont avec un nouveau projet dans un proche avenir.
2. Si un financement n'est pas suffisant maintenant pour faire le pont avec un nouveau projet, une extension entraînant des fonds additionnels pourrait faire le lien avec le nouveau projet élaboré par l'OIT.
3. Un projet faisant suite à celui-ci devrait s'élaborer à Genève sous l'égide de l'OIT/IPEC à l'intention de l'USDOS ou autre bailleur de fonds et devrait commencer d'ici un an.
4. La formation professionnelle des adolescents de 15 à 17 ans a très bien réussi et devrait se répliquer et s'étendre dans tout nouveau projet. Il devrait se joindre au curriculum une composante sur la recherche du travail et sur les connaissances requises pour s'en tirer bien dans la vie.
5. La méthodologie SCREAM stimule et sensibilise les étudiants là où elle a été introduite et mérite d'être répliquée dans tout nouveau projet.
6. L'importance donnée par le projet USDOS/ABC en 2013 à la mise en place et à la mise en opération du Comité Tripartite National après un an d'inactivité suivant sa création en juin 2012 sera décisive au maintien de la lancée du projet, et on ne doit pas le laisser retomber dans l'inactivité une fois de plus.
7. Bien que sa mission principale soit de promouvoir le respect des Conventions de l'OIT no. 138 (âge minimum) et no. 182 (pires formes du travail infantile), le Comité Tripartite National peut servir aussi comme point focal pour acquérir le soutien d'autres acteurs sociaux et politiques pour répliquer les initiatives fructueuses du projet l'USDOS/ABC et d'autres modèles qui pourraient être empruntés au Brésil ou à d'autres pays.
8. Une poursuite de la collaboration avec le Brésil dans un nouveau projet serait désirable, mais il devrait se développer bien plus et impliquer plus de visites directes en Haïti de la part d'experts du Brésil expérimentés en politiques et modèles de lutte contre le travail infantile.
9. Tout nouveau projet devrait être élaboré de manière à mieux répondre aux conditions sociales et politiques actuelles d'Haïti (mise à jour du projet actuel).
10. Des études rapides à petits échantillons sur le travail des enfants en Haïti dans divers secteurs de l'économie devraient finalement être menées à bien dans un nouveau projet.
11. Dans toute extension du projet actuel, un chef de projet devrait être en place pour gérer efficacement le projet. Le plus tôt possible, un officier de proximité (NO-A) devrait être nommé aussi pour épauler le chef d'équipe. Pour ce faire, une extension d'un an pourrait être envisagée.

12. Les délais prolongés bureaucratiques du présent projet devraient être examinés par l'OIT, l'USDOS, et l'ABC pour comprendre comment améliorer les produits qui conviennent aux services, surtout là où il y a besoin d'une réponse rapide pour maximiser l'impact.

Leçons apprises

1. Un bon choix de CTP peut s'avérer crucial à la réussite d'un projet, à plus forte raison si le projet est ambitieux et a lieu dans un contexte sociopolitique difficile comme en Haïti. En plus, le chef de projet devrait être familier avec les règles et procédures administratives de l'OIT ou avoir un député qui l'est. La différence de performance entre les deux CTPs a démontré la valeur d'avoir en place la personne qu'il faut.
2. L'expérience de ce projet a montré qu'il est très important pour la réussite d'un projet d'avoir un personnel de gestion suffisant dans le pays. En plus, dans des contextes culturels et politiques difficiles, un officier de proximité national du pays hôte est probablement nécessaire pour le succès du projet.
3. Les délais bureaucratiques peuvent être extrêmement nocifs même aux projets les mieux élaborés. Dans le cas de projets sensibles au passage du temps et dont la réussite est focalisée sur une coordination rigoureuse d'actions dans le temps, il est important de trouver des moyens d'activer le processus de mise en œuvre du projet sur le terrain. Si ceci n'est pas probable, le projet devrait être élaboré pour avoir lieu sur une période plus réaliste ou dans une situation qui se produirait vraisemblablement plus tard dans un relèvement de crise ou dans un processus plus avancé de développement.
4. L'expérience dans ce projet d'une lenteur dans son progrès démontré aussi le besoin d'avoir des attentes et prévisions réalistes pendant l'élaboration du projet, y compris la nécessité d'inclure un budget suffisant pour les consultants locaux.
5. Avec peu d'accomplissements, ce projet n'a pu encore générer beaucoup d'expérience dans l'impact, réplication, ou durabilité de ces acquis.

Bonnes Pratiques

1. Le second CTP a fait preuve d'une grande souplesse dans l'utilisation de ressources rares pour accélérer les activités du projet et générer un impact dans une grande variété d'actions possibles. Le développement de synergies combinées avec d'autres projets OIT et avec d'autres organisations de l'ONU était une stratégie excellente pour produire un nombre de résultats assez tard dans l'élaboration du projet.
2. Les CTPs de ce projet ont su maintenir une attention suivie sur l'expérience brésilienne dans le combat pour éliminer le travail des enfants, et les modèles brésiliens émuloés ont abouti à conserver les liens sud-sud bien en évidence pour les acteurs clé, surtout pour les membres du Comité National Tripartite et le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST).

1. Introduction

1. L'OIT/IPEC travaille depuis 1999 en Haïti pour éliminer le travail des enfants avec l'assistance des gouvernements canadien, américain, et brésilien. L'attention principale précédente a porté sur le travail domestique des enfants. L'intervention la plus récente de l'IPEC a eu lieu en association avec l'Agence Brésilienne pour la Coopération (ABC) dans le Programme Soutien au Partenariat, un effort global sud-sud qui travaille actuellement dans 11 pays y compris Haïti. Le financement qui restait dans ce programme pour le projet en Haïti a été combiné avec une contribution beaucoup plus grande du Département d'Etat des Etats-Unis (USDOS) à la suite du séisme de 2010 pour créer l'actuel projet USDOS/ABC qui a été récemment prolongé jusqu'au 30 septembre 2014. Le financement brésilien d'USD 295,130 n'a pas été approuvé par le Brésil avant aout 2012, bien après l'apport de la contribution de l'USDOS d'USD 990,099, mais cela n'a pas constitué un problème majeur, car les deux sources de financement sont normalement fondues dans l'exécution du projet. La plupart des salaires du personnel local de gestion sont couverts par la partie USDOS. Vers la fin du projet les salaires des officiers locaux d'administration et de finance ont été couverts par le financement de l'ABC. Les efforts sud-sud de ce projet restent étroitement liés au programme sud-sud qui continuera globalement jusqu'en Novembre 2015.
2. Le projet OIT/IPEC peut être considéré comme un bon exemple de la coopération sud-sud pour s'efforcer de protéger les enfants du travail illégal ou dangereux, surtout les pires formes du travail des enfants. C'est aussi un exemple de la coopération triangulaire qui regroupe un pays donateur du nord avec deux pays en voie de développement dans relation horizontale sud-sud. Afin de simplifier son long titre, nous appellerons ce projet le projet de protection des enfants du travail USDOS/ABC, ou mieux encore le projet USDOS/ABC. Cette évaluation se porte sur la partie USDOS du projet, bien que les deux sources de fonds ne se différencient pas dans l'exécution du projet.
3. A l'origine, ce projet a été élaboré pour éviter que les enfants soient obligés de travailler dans les premières phases du relèvement et de la reconstruction à la suite du séisme du 12 janvier 2010. Son objectif principal est de contribuer à la protection des enfants et des adolescents de la main d'œuvre infantile pendant la première phase du relèvement. Les trois objectifs immédiats focalisés se concentrent respectivement sur: (1) l'augmentation de la base du savoir et des connaissances des acteurs clé en matière de travail des enfants; (2) le renforcement des capacités institutionnelles de groupes d'acteurs clé ainsi que la promotion d'un dialogue social entre les parties prenantes; et (3) la provision de débouchés réels de travail pour des adolescents dans le processus de la reconstruction. Les deux premiers objectifs dépendraient surtout d'une information originale sur les conditions et les caractéristiques du travail des enfants dans le processus de la reconstruction, ceci au moyen de cinq études sectorielles rapides. La formation des adolescents en âge légal de travailler devrait s'accompagner de la création d'un mécanisme de placement professionnel.
4. Bien que le projet USDOS/ABC ait été élaboré à Genève peu de temps après le séisme, et ait été prêt en mai 2010 pour le soutien des donateurs, il n'a pas commencé formellement avant le 28 mars 2011, et son exécution en Haïti a été retardé jusqu' à l'arrivée du premier chef d'équipe le 3 octobre 2011. Le premier chef d'équipe a démissionné exactement un an plus tard et n'a pas été remplacé avant le 2 mars 2013. Pendant ce délai de cinq mois, le projet n'a guère avancé vers les nombreuses cibles possibles. Le projet devait prendre fin le 28 février 2014 après 35 mois d'existence, mais avec seulement 24 mois d'exécution. Il a été prolongé fin février 2014 de sept mois jusqu'au 30 septembre 2014. Les TPRs 5 et 6 déclarent qu'en l'absence d'un chef de projet sur place peu ou rien n'a été accompli par le projet entre début octobre 2012 et début mars 2013.

5. Ceci est une évaluation finale indépendante du projet USDOS/ABC qui examine un nombre de dimensions requises par l'OIT: une élaboration de projet appropriée; l'efficacité dans la réalisation de ses objectifs, produits, et cibles projetées; l'efficacité de l'exécution; la pertinence des acquis aux problèmes originaux; l'impact du projet; et la pérennité des accomplissements. Des conclusions, leçons apprises, bonnes pratiques et recommandations pour l'avenir ont également été tirées des observations de l'évaluation. La manière dont le projet a contribué au modèle de la coopération sud-sud et à la formulation d'un Plan d'Action National pour éliminer le travail des enfants est aussi une source de questions importantes pour l'IPEC.

2. Méthodologie

6. La méthodologie employée dans cette évaluation a permis de se renseigner à fond sur l'historique du projet, ses processus, et ses résultats obtenus par les documents présents et une grande variété de répondants. La source primaire d'information sur les objectifs, activités, cibles, et accomplissements du projet se trouve dans les neuf rapports de progrès technique (TPRs) qui couvrent la période d'octobre 2011 au décembre 2013. Une collecte de données plus élargie et une triangulation des résultats rapportés par les TPR ont été basées sur des entretiens semi-structures avec des individus ou de petits groupes. De petites discussions en groupes focaux ont été tenues avec des formateurs professionnels, des étudiants bénéficiaires, et des leaders communautaires. Les interviews et les discussions en groupes focaux ont couvert une liste déterminée de questions, mais sont restées assez flexibles pour approfondir l'investigation ou suivre de nouvelles pistes.
7. Une revue de documents disponibles et d'autres sources de données a précédé la visite sur le terrain en Haïti et a pu informer la structure et le contenu des guides d'interviews et de groupes focaux. D'autres documents ont été obtenus pendant le travail de terrain. Un Rapport d'Initiation détaillant la méthodologie de l'évaluation a été présenté à l'OIT/Genève peu avant le départ sur le terrain.
8. Des données ont été recueillies sur des questions clé dans les entretiens et discussions de groupes focaux pendant cinq jours de collecte de données à Port-au-Prince entre le 27 et le 31 janvier. Des interviews ont également été tenues avant et après le terrain par Skype ou téléphone avec des informateurs clé à Genève, San Jose, Lima, et Washington, D.C.
9. L'équipe d'évaluation a présenté ses observations, conclusions, et recommandations préliminaires aux parties prenantes dans un atelier à Port-au-Prince le 3 février où les participants ont discuté des problèmes actuels du projet et ont offert des suggestions pour des activités finales et pour la durabilité des accomplissements actuels et futurs du projet. Les participants à cette discussion figurent dans la liste de l'Annexe A.
10. L'équipe d'évaluation consistait en un chef d'équipe international francophone et une consultante nationale qui parlait le français et le créole. La présence de la consultante nationale a été parfois nécessaire pour traduire entre le français et le créole dans des groupes focaux. La consultante nationale a été l'évaluatrice récemment de l'évaluation à mi-parcours du projet en Haïti du Programme de Soutien au Partenariat (de coopération sud-sud).
11. Une gamme d'interviews et discussions en groupe focaux a été employée en Haïti pour permettre une triangulation de réponses entre les gérants du projet, participants directs, observateurs intéressés (parties prenantes), et bénéficiaires directs et indirects (voir liste en Annexe A). L'intention était d'interviewer autant de participants et représentants des divers groupes pertinents que possible. Des interviews avec tous les participants clé ont été arrangées par le gérant du projet, et les groupes focaux ont été mis à disposition par Viva Rio, l'ONG chargée de la formation professionnelle. Bon nombre des mêmes questions sur l'historique du projet et ses processus, acquis, impacts, défis et pérennité ont été adressées à tous ces interlocuteurs afin de trianguler les réponses. De cette manière la validité et la fiabilité des données collectées ont été améliorées. Etant donné le peu de temps disponible pour la collecte de données, une enquête quantitative n'a pas été utilisée.
12. Des entretiens ont été tenus avec tous les partenaires, exécutants, bénéficiaires, et parties prenantes du projet à Port-au-Prince, dont bon nombre d'entre eux dans les bureaux de l'OIT. L'équipe d'évaluation a rendu visite au Ministère des Affaires Sociales et du Travail, à une école

fondamentale de l'activité pilote de SCREAM, et au quartier de Bel-Air, où l'ONG Viva Rio a formé des adolescents et où l'étude rapide a été menée à bien.

13. Les limitations de cette méthodologie ont été le temps très court dans le pays, un temps insuffisant pour interviewer ou enquêter les bénéficiaires de beaucoup d'activités de formation précédentes, et un manque de contact avec la plupart des participants de la première année d'activité du projet, y compris le premier chef de projet sur place. Selon le chef de projet en place pendant l'évaluation, il n'y a pas eu de communication entre les deux chefs de projet.

3. Observations

3.1. Elaboration

14. L'élaboration originale du projet, bien que orientée en principe pour pouvoir répondre rapidement aux questions concernant le travail des enfants dans des conditions de crise, était par trop ambitieuse dans ses nombreux produits, activités, et indicateurs d'accomplissement. Le cadre logique original a été adopté essentiellement comme tel dans le plan d'action et les rapports de progrès trimestriels (TPRs). Pourtant, les cibles quantitatives des 16 indicateurs suivis dans les TPRs n'apparaissent pas avant le premier TPR de janvier 2012. Apparemment, ces cibles trop ambitieuses ont été choisies dans les premiers mois de l'exécution du projet, suite à l'arrivée du premier Conseiller Technique Principal (CTP) début octobre 2011. Bien que ces activités aient été compliquées encore plus par des cibles quantitatives irréalistes, les 22 activités prescrites dans le document de projet original étaient de loin trop ambitieuses pour le contexte haïtien, surtout à la suite du vide institutionnel et les remous politiques après le séisme de 2010. C'était d'autant plus vrai que la gestion du projet en Haïti comptait seulement un chef de projet et une assistante administrative.
15. L'aboutissement du premier objectif immédiat de l'accroissement du savoir et des connaissances des acteurs clé au gouvernement, dans les syndicats, les organisation d'employeurs, et la société civile dépendait de la réalisation de deux produits: (1) développement et dissémination de l'information sur les dimensions et caractéristiques du travail des enfant, surtout en reconstruction; et (2) développement et exécution de d'une stratégie de communication visant la sensibilisation du public et des acteurs clé ainsi que dans les activités de reconstruction.
16. Le premier produit comportait quatre activités conduisant à une bonne séquence logique: un atelier de planification du projet tout au début mènerait à l'exécution d'une série d'études rapides dont les résultats seraient disséminés dans un séminaire suivi d'une série de réunions avec les parties prenantes pour donner suite aux recommandations des études.
17. Le second produit qui était le développement et l'exécution d'une stratégie de communication visant la sensibilisation, comportait aussi quatre activités qui démarraient avec la production et la dissémination de matériels de sensibilisation, et ensuite, une série de programmes de la radio, séminaires de sensibilisation pour des acteurs clé, et la formation de journalistes. La séquence d'activités dans ce domaine dépendait plus de l'utilisation de matériels existants déjà développés en Haïti et des leçons apprises de l'expérience brésilienne. Ces quatre activités auraient pu être mises en œuvre en parallèle avec celles du premier grand produit du premier objectif immédiat. Les valeurs des indicateurs associés aux activités des deux produits principaux n'étaient pas spécifiées dans le document de projet, mais le CTP et son assistante administrative avaient à mener à bien un agenda ambitieux dans les meilleures des circonstances.
18. L'accomplissement du second objectif immédiat du renforcement des capacités institutionnelles et la promotion de dialogue social entre des acteurs clé en ce qui concernait le travail des enfants dépendait aussi de l'accomplissement de deux produits: (1) développement de programmes de formation concernant les rôles, responsabilités, et compétences des acteurs clé (inspecteurs du travail, employeurs, ouvriers, et d'autres institutions); et (2) la mise sur pied et la promotion de mécanismes de prévention et d'élimination du travail des enfants. Le premier produit comportait l'organisation de sessions d'éducation ou de formation pour des membres de syndicats, employeurs, inspecteurs du travail, professeurs et éducateurs (en se servant de SCREAM), et employés de la santé. Le deuxième produit comportait un soutien technique à la mise sur pied d'un Comité

Tripartite Permanent pour l'Élimination du Travail des Enfants, la rédaction et dissémination d'une liste de travaux dangereux, l'élaboration du Plan National pour la prévention et élimination du travail des enfants, et la promotion d'un dialogue social entre les acteurs clé dans le secteur de la construction menant au développement et à l'exécution d'une stratégie pour lutter contre le travail infantile dans la construction familiale et dans les sites de construction commerciaux. Bien que la plupart des acquis du projet soient liés aux deux produits ci-dessus, comme il sera vu en Section 3 sur l'Efficacité, ils sont quand même assez limités.

19. L'aboutissement du troisième objectif immédiat de la création d'opportunités décentes de travail pour les adolescents, dépendait de l'accomplissement de deux produits: (1) définition et exécution dans des communautés ciblées d'un programme d'emploi décent pour les adolescents dans la chaîne de la construction; et (2) provision des capacités nécessaires et des opportunités décentes de travail pour 200 adolescents dans la chaîne de la construction. Ce dernier produit contient la seule cible quantitative du cadre logique du document de projet, et les indicateurs associés à cette cible indiquent que ces adolescents devaient réellement être placés dans des emplois.
20. Le premier produit de la création d'un programme d'emploi pour les adolescents comportait une étude sur les demandes du marché et les opportunités de travail pour les adolescents dans le secteur de la construction, suivi d'un « mapping » des besoins de capacités comparés aux demandes effectives, le développement d'une stratégie et d'un programme de formation, et le développement d'un cycle éducatif accéléré pour permettre aux adolescents d'entrer rapidement dans le marché du travail.
21. Le second produit qui concernait la formation et le placement de 200 adolescents dans des emplois comportait l'élaboration et l'exécution d'un programme d'action pour la formation des adolescents, la mise en place d'un mécanisme de placement, et la création d'un mécanisme de suivi du nombre d'adolescents employés dans le secteur de la construction.
22. Tous les répondants interviewés pendant l'évaluation ont admis que les objectifs et les cibles de ce projet étaient trop ambitieux dès le départ, surtout en Haïti où des projets de l'OIT avaient déjà eu de nombreuses difficultés dans le passé. Bien qu'élaboré en quelques mois pour intervenir à temps pour éviter l'exploitation du travail des enfants dans la période du relèvement et la reconstruction après le séisme, le projet a mis au moins neuf mois avant d'être formellement accepté par l'USDOS (28 mars 2011) et a mis six mois de plus avant d'être lancé à Port-au-Prince (3 octobre 2011). La raison de ce délai n'est pas très claire, mais les répondants indiquent que c'était dû à une combinaison de délais bureaucratiques de la part de l'OIT de Genève et de l'USDOS.
23. Bien que le document de projet se réfère à un projet de 24 mois, le projet en fait a été approuvé pour une période de 35 mois. Ce prolongement a certainement été une bonne décision, mais à cause des délais, le projet a été productif seulement pendant 24 mois, tout à fait le contraire de ce qu'il fallait. Étant donnée la situation sociale et politique en Haïti à la suite du tremblement de terre, il est clair que les 22 activités essentielles à l'aboutissement des objectifs du projet étaient trop ambitieuses, même pour un projet de trois ans. Ce qui compliquait encore plus cette situation était le fait que des cibles trop ambitieuses ont été rattachées aux 16 indicateurs dont les rapports trimestriels (TPR) devaient suivre l'avancement. Quand les valeurs des cibles des indicateurs ont été finalement choisies dans le premier trimestre d'exécution du projet (octobre – décembre 2011), elles étaient doublement ambitieuses pour une petite unité d'exécution dans un environnement encore agité, même pour les 29 mois qui restaient. Les répondants sont tous d'accord pour dire que c'est maintenant qu'un tel projet aurait été plus approprié.

24. En bref, le contenu de ce projet est bien choisi et organisé de manière logique, mais il implique un avancement sur six ambitieux fronts de travail à la fois: (1) collecte d'une information de base originale, dissémination de cette information, et lancement d'actions de suite ; (2) dissémination de matériels, production d'émissions de la radio, séminaires de sensibilisation, et formation de journalistes; (3) organisation de sessions d'éducation ou de formation pour des syndicalistes, employeurs, professeurs/éducateurs, et employés de santé ; (4) mise sur pied d'un Comité Tripartite (employeurs, travailleurs, fonctionnaires), rédaction d'une liste de travaux dangereux et l'élaboration d'un Plan d'Action National ; (5) une étude faite sur les adolescents dans le marché du travail, un « mapping » des capacités vis-à-vis des besoins du marché, élaboration d'un programme de formation professionnelle, et la mise en œuvre d'un programme éducatif accéléré, et (6) formation et placement de 200 adolescents, mise sur pied d'un mécanisme de placement, et création d'un mécanisme pour suivre les adolescents dans le secteur de la construction.
25. Il est possible qu'un certain niveau d'accomplissement de toutes ces activités, dont certaines devaient faire suite à d'autres, ait pu être réalisé avec la présence d'au moins un député du CTP en Haïti, surtout un gérant haïtien senior bien qualifié. La possibilité qu'un CTP puisse exécuter toutes ces activités en parallèle sur tous ces fronts demandait que cette personne soit un gérant exceptionnel, ce qui n'était pas apparemment le cas. Un second CTP, qui est entré en fonction en mars 2013, a dû faire un certain nombre de choix basés sur le temps et le budget qui restaient. Ces choix étaient beaucoup plus limités et réalistes, bien que le cadre logique formel et les activités et cibles des rapports trimestriels n'aient pas été modifiés. Une occasion a été perdue de réduire le nombre de produits attendus, étant donné le niveau modeste d'accomplissement réalisé jusqu'alors.
26. Dans la pratique, le projet original n'a été pas exécuté comme prévu et n'aurait probablement jamais pu être mis en œuvre entièrement étant donné sa structure et la situation sociopolitique à Port-au-Prince. Une occasion de réviser et modifier le cadre logique, surtout au vu des ressources budgétaires restantes, n'a pas été saisie par l'IPEC et l'USDOS dans l'intervalle entre le premier et le second CTP (octobre 2012 – mars 2013). Cela aurait peut-être demandé encore plus de temps que la sélection et mise en place d'un nouveau CTP, mais idéalement une révision aurait dû se faire à ce moment de pause, plutôt que de supposer que le projet était en bonne voie et pourrait d'une manière ou d'une autre atteindre ses cibles quantitatives. Puisqu'aucun changement formel n'a été porté au cahier des charges, le projet maintenant paraît en grande partie inachevé, bien que le CTP actuel ait su faire avancer le projet sur un nombre de fronts d'une manière réaliste et efficace. En conséquence, l'examen des accomplissements du projet fait en Section C (Efficacité) révèle un assez bas niveau de réalisation des produits et cibles spécifiés dans le cadre logique.

3.2. Pertinence

27. Le projet USDOS/ABC a répondu aux besoins réels des bénéficiaires et des parties prenantes, bien que bon nombre de ses activités originales et surtout ses cibles n'aient pas été réalisés dans la pratique. Il est clair qu'il y avait un danger que les enfants aient été entraînés vers des travaux onéreux ou dangereux dans la reconstruction. Cependant, peu d'information était disponible sur les caractéristiques du travail des enfants dans le secteur informel, même avant le tremblement de terre. Il était un peu idéaliste de penser que le projet pouvait limiter le travail des enfants dans la reconstruction familiale en sensibilisant les parents et les leaders communautaires. Néanmoins, les enfants travailleurs se trouvent partout dans le secteur informel qui comprend jusqu'à 95% de l'économie haïtienne, et une série d'études rapides sur le travail des enfants devait se faire en construction, travail infantile domestique, le secteur informel urbain, agriculture, et l'exploitation sexuelle commerciale. La première de ces cinq études, qui portait sur la construction, devait avoir lieu en avril-juin 2012, suivies par les autres jusqu'en décembre 2012. Cela paraît un peu tardif pour informer les activités de sensibilisation et de prise de conscience des acteurs clé qui constituaient le

noyau de l'Objectif Immédiat 1, et qui aurait pu être très utile pour les activités de formation de l'Objectif Immédiat 2.

28. Les besoins des bénéficiaires de ce projet comprenaient la prohibition du travail aux moins de 15 ans en reconstruction et autres travaux, surtout les pires formes de travail infantile, mais signifiaient aussi la promotion de l'emploi pour les adolescents en âge légal (15-17) dans la reconstruction. Pour ce faire ces derniers devaient recevoir une formation appropriée d'une manière accélérée, et aux moins 200 d'entre allaient être pourvus d'emplois. Des mécanismes durables de placement et de suivi devaient être créés aussi avant la fin du projet. Les deux types de jeunes bénéficiaires désiraient et avaient hautement besoin de tels bénéfices, comme c'est encore le cas.
29. De nombreuses parties prenantes devaient bénéficier des activités du projet USDOS/ABC, surtout des activités de sensibilisation, éducation, et formation. Au premier rang de ces bénéficiaires étaient ceux directement ciblés dont il fallait renforcer les connaissances et les institutions pour atteindre le but ultime de protéger les enfants vulnérables. Ce groupe clé de parties prenantes comportaient les partenaires tripartites de l'OIT du gouvernement, syndicats, associations d'employeurs, mais aussi comptaient les entreprises de construction, organisations de la société civile, les organisations de base communautaires, universités, organisations des medias, et des groupes professionnels (par exemple, les journalistes). Tous ces acteurs et institutions clé étaient hautement pertinents – et le sont toujours – dans la lutte pour arrêter le travail des enfants. Les résultats des études rapides et les matériels éducatifs développés ou adaptés devaient être combinés dans la sensibilisation, la conscientisation, et des activités de formation pratiques. Ces partenaires tripartites et sociaux et les autres parties prenantes avaient tous un rôle à jouer dans la campagne pour éliminer le travail des enfants en Haïti, bien que certains aient plus de conscience et de perceptions que d'autres.
30. La mise au point des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités a beaucoup varié. A ce jour, la plus grande partie de la sensibilisation a eu lieu au Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), l'Institut de Bien-être et de Recherche, le Comité Tripartite, entre journalistes, étudiants, et professeurs. Les institutions du secteur privé, que ce soit dans la construction ou ailleurs, ont surtout ignoré ces efforts de la part du projet. Toutes ces activités de sensibilisation et d'expansion des connaissances ont été pertinentes pour les besoins des parties prenantes dans la lutte contre le travail des enfants, mais il y a beaucoup plus à faire.
31. Le retrait des enfants du travail forcé cadre bien avec la politique éducative nationale d'une éducation de 12 années gratuite et obligatoire pour tous. Malheureusement, les écoles privées constituent environ 85% des écoles primaires et secondaires dont les coûts associés écartent bon nombre de familles pauvres du système éducatif. Le besoin de mettre les enfants au travail pour aider à la subsistance familiale est très réel en Haïti et pourrait diminuer seulement avec l'aide des multiples programmes d'aide en existence avant et après le séisme. Même la formation professionnelle des adolescents par le projet USDOS/ABC a signifié, selon eux, la perte d'un revenu de trois mois, ce qui les a laissés « décapitalisés » au moment où ils devaient chercher un travail formel dans la construction. Le retrait des enfants de moins de 15 ans du marché du travail dans un contexte de subsistance améliorée devrait réduire l'abandon scolaire et augmenter les taux d'achèvement. Les enfants devraient être à l'école jusqu'au-delà de l'âge légal de travailler, même dans les pays les plus pauvres.

3.3. Efficacité

3.3.1. Accomplissements du projet

32. L'avancement vers l'accomplissement des trois objectifs immédiats du projet se mesure par le degré d'accomplissement des cibles spécifiées pour les produits prévus dans les Rapports Trimestriels de Progrès (TPRs). Le cadre logique utilisé dans les TPRs est presque identique à celui du document de projet. Le cadre logique du document de projet compte 3 objectifs immédiats, 6 résultats, 22 activités, et 17 indicateurs pour suivre et mesurer les résultats. Cependant, de par leur forme, ces résultats sont réellement des produits (extrants) du projet. Deux indicateurs associés aux activités de mécanismes de dialogue social ne sont pas inclus dans les rapports trimestriels de progrès (TPRs), mais se trouvent tout de même dans le Plan de Suivi de chaque TPR (en Annexe E du TPR). L'avancement vers les cibles des indicateurs est seulement indiqué dans les TPRs. Ces derniers incluent comme cible d'indicateur un mécanisme de suivi de la participation des adolescents dans le secteur de la construction. Cet indicateur ne fait pas partie du document de projet. Le Plan de Suivi de l'Annexe E est superflu, puisqu'il est présenté dans le texte de chaque TPR, où il compare les accomplissements aux cibles par quartier pour chaque indicateur. Il pourrait être éliminé des annexes du TPR à l'avenir.
33. Puisque la réalisation des cibles des indicateurs s'avère la meilleure méthode pour juger les accomplissements d'un projet comparés aux attentes originales, l'évaluation fera cette comparaison de valeurs dans cette section. Les cibles quantitatives des indicateurs ne faisaient pas partie du document de projet et apparaissent pour la première fois dans le premier TPR. A l'avenir, il serait très utile d'inclure un ensemble préliminaire de cibles dans le document de projet, quitte à les revoir une fois que le projet démarre sur le terrain. Cependant, l'avancement vers ces buts quantitatifs est rapporté dans le même format (cadre logique) de tous les TPRs jusqu'à présent. C'est une méthode pratique qui permet de suivre le progrès des accomplissements à travers les neuf TPRs, mais il y a peu d'explication associée à ces acquis. Dorénavant, bien plus d'explication devrait être présentée dans la Section III du TPR (Information et Analyse de la Performance) qui précède le tableau sur les cibles et indicateurs du projet. Un résumé des cibles projetées et des accomplissements réels du projet se trouve en Annexe C. Ils sont comparés aussi ci-dessous.

Objectif Immédiat 1: La base du savoir et les connaissances des acteurs clé sur le travail des enfants ont été augmentées

Indicateur 1: Nombre d'études rapides produites

34. La cible établie pour cet indicateur était d'au moins cinq études produites sur le travail des enfants en Haïti vis à vis « des garçons, filles, et adolescents. » Ces études devaient commencer par une étude dans le secteur de la construction en avril-juin 2012, suivi au trimestre suivant (juillet-septembre) par deux études sur le travail domestique et le secteur informel urbain, et ensuite par deux études de plus au trimestre suivant (octobre-décembre) sur l'agriculture et l'exploitation sexuelle commerciale. Aucune de ces études n'a été achevée à ce jour, bien qu'une étude faite surtout par le projet OIT/Crisis ait été éditée et pourrait être utile à l'avenir. Le chef de projet actuel a expliqué que le projet manquait de fonds pour cinq études à cause des coûts élevés des consultants en Haïti. Il n'a pu expliquer pourquoi les cinq études rapides prévues ont été ramenées à une seule grande enquête multisectorielle et chère sur la main d'œuvre infantile en général. Même le premier TPR (p. 4) se réfère à une étude rapide prévue pour le second trimestre de 2012. A partir de ce moment-là, les TPRs ne parlent que d'une seule étude.

35. L'étude rapide principale intitulée « Evaluation Rapide sur le Travail des Enfants dans le Quartier de Bel-Air à Port-au-Prince, Haïti » de Novembre 2012 n'a pas été totalement achevée et manque dans sa version actuelle de conclusions et recommandations. L'endroit de l'étude est connu comme le Grand Bel-Air qui est divisé en sept zones regroupant 17 quartiers avec une population de 135,000 personnes. Dans ce secteur urbain, un secteur qui a été sérieusement endommagé dans le séisme et qui fourmille de crime et de bandes criminelles, un échantillon a été tiré de 2,619 garçons et filles entre l'âge de cinq et 17 ans qui étaient dans un travail déterminé. De ce nombre, 1,736 ont finalement été contactés et ont répondu aux questions des enquêteurs. L'étude indique qu'une équipe de 14 personnes a travaillé dans chacune des sept zones composée de 10 enquêteurs, 1 directeur de recherche, 2 leaders communautaires, et un membre de l'ONG brésilienne Viva Rio. Au total, 70 enquêteurs, 14 leaders communautaires, 2 directeurs de recherche, et plusieurs membres de Viva Rio ont participé à cette investigation dans plusieurs communautés. Viva Rio travaillait déjà au Bel-Air depuis 2004 et était bien connue des habitants. C'est la même ONG qui a finalement mené à bien une formation professionnelle de 65 adolescents en juin-septembre 2013. La sélection du Grand Bel-Air pour faire l'étude était évidemment liée à l'utilisation prévue de Viva Rio comme organisation de formation professionnelle, bien qu'il ne soit pas clair pourquoi il a fallu près de deux ans pour lancer cette formation.
36. Cette étude indique que 32% de ces enfants et adolescent travaillent dans la petite vente, tandis que 35% sont actifs dans le travail domestique. Un tiers de plus des répondants était divisé entre 13 autres occupations mineures. Il n'est pas surprenant que les enfants les plus jeunes (5-14) aient été d'avantage occupés dans le travail domestique (43%) que ceux de 15 à 17 ans (21%). Par contre, 35% des enfants âgés de 15 à 17 étaient occupés dans la petite vente comparés à 30% de ceux âgés de 5 à 14.
37. Une seconde étude faite en collaboration avec le projet OIT/Crisis (la partie d'OIT d'un programme présidentiel appelé 16-6) fournit des données utiles sur les opportunités de travail pour adolescents dans quatre quartiers de Port-au-Prince, où Bel-Air ne figure pas. Intitulée « Etude sur les Opportunités Economiques pour les Jeunes de 15 à 17 Ans dans Quatre Quartiers du Projet 16-6, » cette étude aussi avait besoin d'être éditée récemment et paraît achevée maintenant. Le projet la considère comme partie des activités servant l'Objectif Immédiat 3. La date de l'étude remonte à septembre 2012.

Indicateur 2: Nombre d'acteurs clé qui ont accès aux conclusions des études rapides et qui sont conscients de ses résultats et recommandations

38. Puisqu'aucune de ces études n'a jamais été achevée, aucune des 450 personnes qui devait recevoir cette nouvelle information, à savoir des leaders de l'opinion publique, fonctionnaires gouvernementaux, parties prenantes tripartites et dans les organisations de la société civile, n'a pu accroître ses connaissances sur le travail des enfants. Il devrait être noté ici que dans le document de projet et le TPR, cet indicateur se lit comme s'il n'y avait qu'une seule étude rapide (« ses »).

Indicateur 3: Nombre d'acteurs/institutions clé utilisant des données pour l'élaboration de plans, programmes, et/ou des politiques à l'égard de la lutte contre le travail des enfants dans les secteurs pertinents

39. En l'absence d'une étude rapide achevée, aucun de ces acteurs et institutions clé n'a pu se servir de données nouvelles sur le travail des enfants. Les cibles du projet prévues ici comportaient un Plan National élaboré par le Comité Tripartite National et l'utilisation des données des études rapides dans des plans et politiques contre le travail infantile par cinq entités gouvernementales et six organisations de la société civile, des universités, et des parties prenantes tripartites.

Indicateur 4: Nombre et type de matériels produits

40. Le nombre et les types de matériels produits et distribués à l'occasion de la Journée Mondiale contre le Travail des Enfants (12 juin en 2012 et 2013) semblent avoir atteint les buts prévus pour ces deux occasions. Cependant, la publication de 500 copies de chacune des cinq études rapides (avril-décembre 2012) n'a pas eu lieu à cause de l'absence des études. Par ailleurs, la distribution de 500 copies d'un Manuel pour la Protection du Travailleur Adolescent (octobre-décembre 2013) n'est pas rapporté par le projet et donc n'a pas eu lieu comme prévu. Il ne semble pas non plus que les 500 copies en créole des Conventions #182 et #138 aient été publiées en collaboration avec l'UNICEF (publication prévue pour janvier-mars 2012).
41. Cependant, un consultant du projet travaille actuellement sur deux documents qui semblent être de haute qualité, bien que pas encore terminés. Le premier est le Guide Pratique des Journalistes de 51 pages avec des illustrations, qui cherche à promouvoir de bonnes pratiques pour les journalistes, ces derniers étant considérés par le projet comme l'un des groupes d'acteurs clé à influencer pour établir un environnement favorable à la protection des enfants en Haïti. Le guide sera distribué éventuellement au niveau national et sera utilisé dans une formation en série des journalistes de tous les 10 départements administratifs d'Haïti. Le guide vise à servir de référence aux journalistes pour développer des pratiques communes de bonnes méthodes permettant d'interviewer les enfants, de protéger l'identité d'un enfant dans un reportage, et la meilleure façon de dépeindre les enfants dans un tel reportage. Il cherche à fournir une information pratique (facile à utiliser) au sujet de comment recueillir, analyser, manipuler, et produire de l'information sur les droits et la protection des enfants et sur le travail infantile. Le guide est en train d'être élaboré en collaboration avec l'UNICEF et la MINUSTAH et se compose de quatre sections principales: rôle et code éthique des médias ; code légal et contacts avec les acteurs dans le système de protection ; techniques et pratiques du reportage sur les enfants; thèmes inévitables liés à la jeunesse.
42. Un second document actuellement en train d'être élaboré s'intitule «Ensemble contre le Travail des Enfants.» C'est une brochure de 17 pages qui contient un grand nombre de dessins faits par un artiste de la rue bien connu (Jerry Moïse). Elle est élaborée pour être distribuée à un grand public et couvre simplement mais très bien les questions se référant au travail des enfants, y compris sa définition, les conventions de l'OIT, les bonnes pratiques régionales, et comment travailler ensemble pour l'éliminer. Elle sera certainement distribuée le 12 juin prochain à l'occasion de la Journée Mondiale contre le Travail des Enfants.

Indicateur 5: Nombre de fonctionnaires gouvernementaux , membres du parlement, organisations d'employeurs, entreprises de construction, syndicats, ONGs, organisations communautaires, et autres ayant accès aux matériels de communication et de la formation et les utilisant dans leur travail

43. Des 200 acteurs clé prévus dans les formations, il paraît qu'il n'y a eu qu'une seule formation visant quelques 20 volontaires dans la distribution de matériels sur le travail des enfants dans des écoles pendant la Semaine de l'Enfant (juin 2012). Une formation de 24 journalistes pendant la Semaine de l'Enfant en juin 2013 est rapportée pour cet indicateur, mais aussi pour l'indicateur 2 de l'OI.2 où elle paraît plus appropriée. En conséquence, le total des gens formés ici est indiqué finalement comme 20 dans les TPRs.
44. En plus de cela, un site web social interactif intitulé « Frennen Restavek » (arrêter le travail domestique des enfants) avec un centre téléphonique a été mis sur pied entre juillet et septembre 2012. Quelques 560 personnes ont contacté ce site, mais les TPR n'indiquent pas pendant quelle période cela a duré. Néanmoins, étant donné le nombre de contacts, ce produit original peut être compté comme l'équivalent d'un cours plus limité de formation.

Objectif Immédiat 2: La capacité institutionnelle des acteurs clé est renforcée et un dialogue social est lancé

Indicateur 1: Nombre et types de formation

45. Seulement sept formations des 14 formations prévues ont eu lieu avec des journalistes, partie prenantes tripartites et du gouvernement, éducateurs, inspecteurs du travail, et officiels du secteur de la santé. Une formation d'inspecteurs du travail est projetée pour la mi-février 2014 à côté d'un travail poursuivi avec le Comité Tripartite sur la liste des travaux dangereux et le Plan d'Action National. Les sept formations étaient : des jeunes de Jacmel (janvier-mars 2012) ; des maires et officiels urbains du Département de l'Ouest pendant la Semaines de l'Enfant (juin 2012 ; des membres de la Brigade de Protection des Mineurs (juillet-septembre); des journalistes pendant la Semaine de l'Enfant (juin 2013) ; des travailleurs de l'Organisation des Travailleurs (avril-juin 2013) ; un deuxième groupe de journalistes avec l'UNICEF en utilisant des matériels IPEC (juillet-septembre 2013) ; et fin décembre – début janvier 2014 une équipe de facilitateurs de la méthodologie SCREAM (Soutien aux Droits des Enfants par l'Education, les Arts, et les Médias) a été formée et des professeurs sensibilisés. Des jeunes à Jacmel ont été choisis pour une formation cette seule fois, puisque le second TPR indique que dans un contexte de sensibilisation et de mobilisation sociale, le projet a promu la « participation d'une délégation significative d'adolescents dans le défilé du Carnaval de Jacmel début février [2012] avec des bannières et des T-shirts contre le travail des enfants et en faveur de la justice sociale et les droits humains » (p. 8). Des activités de formation étaient indiquées dans le document de projet pour Jacmel, mais seulement dans le contexte de la formation professionnelle. A la suite de ces activités à Jacmel, le projet s'est concentré seulement sur Port-au-Prince.

Indicateur 2: Nombre d'acteurs clé formés

46. Le premier TPR a établi d'ambitieuses cibles de participation pour les 14 formations du projet. D'après les cibles, au moins 365 parties prenantes de la santé, éducation, médias, et tripartites devaient être formées. Additionnées individuellement par trimestre, le total des gens ciblés pour la formation se monte à 415 dans les TPRs. Les personnes formées en matière du travail des enfants correspondent aux sept sessions de formation indiquées ci-dessus pour l'Indicateur 1. Par conséquent, 49 jeunes de Jacmel, 50 maires et officiels urbains, 80 membres de la Brigade de Protection des Mineurs, 24 journalistes, 30 travailleurs de l'Organisation des Travailleurs, 41 journalistes, et 32 facilitateurs et professeurs de SCREAM ont été formés jusqu'au début de janvier 2014. Ceci fait un total de 306 sur les 365 prévus.
47. Les groupes d'acteurs clé qui n'ont pas été formés comme prévu se composent de : 25 représentants des syndicats et 25 leaders du secteur privé utilisant les méthodologies ACTRAV et ACTEMP ; 25 officiels du Ministère de la Santé pour détecter les pires formes du travail des enfants et développer un système de suivi ; et 50 employés de la santé formés comme formateurs de formateurs pour détecter les pires formes et développer un système de suivi. En plus de cela, 25 leaders éducatifs devaient être formés dans la méthodologie SCREAM, et 50 éducateurs allaient être formés comme formateurs de formateurs pour introduire la méthodologie dans les écoles. Ces cibles en SCREAM ont récemment été partiellement atteintes dans une activité pilote.
48. L'introduction de la méthodologie SCREAM dans des écoles pilotes a été lancée par le projet USDOS/ABC dans six écoles publiques et privées de Port-au-Prince et dans deux facultés de droit universitaires fin décembre 2013 – début janvier 2014. A cette fin, 20 facilitateurs de l'ONG locale ENPAK ont été formés pendant trois jours pour introduire SCREAM dans ces institutions. En plus, 12 professeurs ont été sensibilisés à cette méthodologie. Quelques 360 étudiants du niveau primaire

et secondaire dans 12 salles de classes et 50 étudiants en droit sont les bénéficiaires. Une équipe de quatre jeunes reporters sera utilisée pour documenter cette expérience. Cette activité pilote prendra fin avec la fin du projet (28 février 2014).

Indicateur 3: Nombre d'écoles où la méthodologie SCREAM est utilisée comme partie du curriculum

49. La cible pour l'introduction de la méthodologie SCREAM était d'au moins 10 écoles, mais seulement six écoles fondamentales et deux facultés de droit font partie de l'activité pilote dans les derniers jours du projet. Cependant, il est prématuré pour dire si ces écoles vont incorporer SCREAM comme partie permanente de leur curriculum. Néanmoins, l'enthousiasme des étudiants à tous les niveaux est apparemment grand. Les membres de l'équipe d'évaluation ont témoigné cet enthousiasme dans une des écoles fondamentales.

Indicateur 4: Nombre d'agents de santé qui utilisent dans leur travail les connaissances acquises

50. Quelques 500 agents de la santé devaient être formés dans la détection du travail infantile au moyen d'une formation préalable de 25 officiels de la santé pour introduire des protocoles et une formation sur le tas, accompagnés de 50 formateurs en santé utilisant une méthodologie brésilienne du Ministère de la Santé brésilienne. Aucune activité de formation dans ce sens n'a été faite jusqu'à présent. Une partie de ce manque à gagner pourrait être rattrapée pendant l'extension de sept mois du projet jusqu'au 30 septembre 2014. Cependant, il reste à voir quelle partie de cette cible de 575 officiels et autre personnel de la santé formés, prévue pour la période entre juillet et décembre 2013, sera effectivement atteinte avant la fin du projet.

Indicateur 5: Nombre de réunions tenues du Comité Tripartite

51. Au moins huit réunions plénières du Comité Tripartite National contre le travail des enfants étaient projetées et cette cible a été dépassée avant la fin de décembre 2013, puisque 12 réunions ont été tenues et deux conférences de presse. Selon les TPRs, trois premières réunions d'un Comité Tripartite provisionnel ont été tenues entre janvier et mars 2012. Trois réunions de plus sont indiquées dans les TPRs pour la période avril-juin 2012. Cependant, le lancement formel du Comité n'a eu lieu que le 12 juin 2012. En l'absence d'un CTP pour activer les choses, il n'y pas eu d'autre réunion avant le mois d'avril de 2013. L'équipe d'évaluation s'est entretenue avec chacun des sept membres réguliers du Comité (3 du gouvernement, 3 des syndicats, et 1 d'une association du secteur privé). D'autres ministères importants vont envoyer des représentants régulièrement à l'avenir, et une réunion a été tenue en novembre 2013 à laquelle ont assisté des représentants de quatre nouveaux ministères. Les membres actuels sont très intéressés à accroître le nombre de membres, tout comme ils s'intéressent à la possibilité de décentraliser le Comité aux 10 départements administratifs du pays, un objectif qui pour eux leur donnerait une envergure vraiment nationale. Un dilemme qui reste est comment attirer une représentation accrue du secteur privé qui jusqu'à présent se limite à un membre d'une seule association d'employeurs.

Objectif Immédiat 3: Des opportunités décentes de travail pour les adolescents dans la reconstruction

Indicateur 1: Nombre et types d'instruments développés

52. La cible du projet était 8 instruments élaborés pour promouvoir un programme de travail décent pour les garçons et filles adolescents dans le secteur de la construction. Seulement deux instruments ont été élaborés, un de chacun des deux types. Donc, une évaluation du marché du travail pour les adolescents a été faite en collaboration avec le projet OIT/Crisis dans quatre quartiers. Cette étude a été éditée récemment et fournit une information utile, mais pas pour le secteur connu comme le

Grand Bel-Air où la formation professionnelle a été menée à bien. Néanmoins, elle paraît être de meilleure qualité que l'étude rapide du travail des enfants au Bel-Air qui manque toujours de conclusions et de recommandations.

53. Un second type d'instrument élaboré par le projet est un document intitulé « Guide Pédagogique pour la Formation Professionnelle des Adolescents. » C'est un guide de 37 pages pour les formateurs ou professeurs qui doivent enseigner aux adolescents et ne se limite pas à l'instruction en construction ou dans d'autres métiers, mais par contre se concentre sur une préparation générale et une sensibilisation des professeurs en ce qui concerne une instruction de qualité pour ce groupe cible avec ses besoins particuliers. Il se divise en deux parties : les trois premiers chapitres s'occupent des caractéristiques des adolescents, la pédagogie appropriée, et le profil approprié des formateurs ; les trois derniers chapitres traitent les objectifs pédagogiques, préparation des leçons, et de l'instruction se servant des leçons. C'est une contribution solide mais générale à l'enseignement des adolescents qui a évidemment été préparé par un professionnel.

Indicateur 2: Nombre et type de cours de formation élaborés

54. La cible pour cet indicateur était d'au moins quatre types de cours de formation centrés sur des capacités en construction antisismique et l'amélioration de la capacité entrepreneuriale dans le secteur informel. Le premier des quatre cours prévus devait être un cours expliquant comment améliorer les capacités entrepreneuriales des jeunes, un second visait la formation des jeunes en construction antisismique, un troisième devait être une formation accélérée de cinq semaines pour les adolescents de 15 à 17 ans dans une variété de capacités (maçonnerie, menuiserie, plomberie, etc.), and le quatrième cours prévu était un cours pour les mères adolescentes de 15-17 ans visant à améliorer leurs capacités entrepreneuriales dans le secteur informel. Selon les TPRs, il était projeté de donner le premier cours deux fois, le deuxième cours huit fois, le troisième quatre fois dans quatre quartiers, et le quatrième cours deux fois. Tous les cours sauf le premier devaient avoir lieu dans des quartiers du projet 16-6 à Port-au-Prince, à cause du lien possible avec le projet OIT/Crisis, la composante de l'OIT du grand projet gouvernemental 16-6 (retour des réfugiés de 16 camps à 6 quartiers de Port-au-Prince).
55. Les accomplissements en ce qui concerne les projections ont été relativement limités encore une fois. Quelques 30 adolescents ont été formés au Bel-Air dans « Comprendre l'Entreprise » (CLE) en mars 2012. Cette formation entrepreneuriale simplifiée était composée de six modules et a duré cinq jours. Ces modules traitaient : (1) comment développer une idée d'entreprise ; qu'est-ce qu'une entreprise ; (3) qui peut devenir entrepreneur ; (4) comment organiser l'entreprise ; (5) comment gérer son entreprise ; et (6) comment élaborer son plan d'action. La formation a eu lieu dans le centre de formation de l'ONG Viva Rio au quartier de Bel-Air à Port-au-Prince et les formateurs avaient été formés spécialement pour donner cette formation aux adolescents. Le cours n'a pas été répliqué, bien que les matériels et les formateurs semblent avoir été de bonne qualité. Le chef de projet actuel ne sait pas pourquoi l'activité n'a pas été répétée.
56. Quelques 65 adolescents de plus ont été formés dans le centre de Viva Rio de Bel-Air en techniques de construction antisismique (juillet-septembre 2013). Cette formation, bien que répétée pour les jeunes de 18-25 ans, n'a pas pu être répétée pour les adolescents de 15 à 17 ans, car il n'y en avait pas de qualifiés qui n'étaient pas à l'école en octobre. Seulement trois adolescents de 15-17 ont été formés dans la seconde ronde de formation menée à bien et financée par le projet OIT/Crisis en octobre-décembre 2013. La première formation avait eu lieu pendant les vacances d'été, et cette période sera préférée à l'avenir pour les jeunes en âge d'aller à l'école. Le CTP a indiqué qu'une leçon apprise ici est que les familles valorisent énormément l'éducation en Haïti et veulent garder les enfants à l'école autant que possible, même dans les quartiers dépourvus comme le Bel-Air.

57. Dans la formation de trois mois en été 2013, le projet USDOS/ABC a financé la participation de 65 adolescents de moins de 18 ans qui ont pu se joindre à 115 stagiaires de 18 à 25 ans formés par des formateurs employés par Viva Rio au centre Kay Nou de Bel-Air. Le financement de la formation a été partagé entre le projet OIT/Crisis et le projet USDOS/ABC. Un curriculum intitulé APRAS (Apprendre pour Reconstruire Ayiti Solide) a été élaboré spécialement pour cette formation et était composé d'un manuel de construction antisismique centrée sur la maçonnerie chaînée et un manuel didactique pour les formateurs. En plus du directeur du centre Kay Nou de Viva Rio, l'équipe d'évaluation a interviewé en groupe focal séparé quatre formateurs, quatre stagiaires adolescents, et deux leaders communautaires qui avaient sélectionné les jeunes. Tous étaient en général très satisfaits de l'expérience, mais les stagiaires se sont plaints de trois choses : pendant les trois mois de formation, ils n'avaient pas pu générer des revenus ; ils avaient besoin d'un outillage de base pour trouver un emploi après la formation et n'avaient plus les moyens de les acheter; et il y avait eu un certain manque d'outils et de matériels dans les travaux pratiques de la formation.

Indicateur 3: Nombre d'adolescents formés

58. La cible adoptée par le projet était de 260 adolescents, 60 de plus que le nombre indiqué dans le document de projet. Quelques 30 adolescents ont été formés dans la formation CLE, tandis que 65 de plus ont été formés dans la construction antisismique de Viva Rio aux côtés de 115 jeunes de 18 ans ou plus fournis par le projet OIT/Crisis. Seuls les adolescents ont été financés par le projet USDOS/ABC. Le projet OIT/Crisis a répété cette formation en octobre-décembre 2013 avec des jeunes de 18-25 ans, mais un nouveau groupe d'adolescents de 15-18 ans n'a pu être fourni parce qu'ils étaient presque tous à l'école. Le projet USDOS/ABC a donc formé un total de 95 adolescents jusqu'à présent, un tiers dans l'entrepreneuriat et les deux-tiers restants dans la construction antisismique. Tous ces jeunes sont originaires du secteur connu comme le Grand Bel-Air.

Indicateur 4: Nombre d'adolescents placés dans le marché du travail

59. Le projet a adopté une cible permettant de placer au moins 150 adolescents de 15-17 ans dans une formation sur le tas ou un apprentissage dans des sites de construction dans les quartiers du projet 16-6. Les TPRs n'indiquent aucun placement de ces jeunes, et une conversation entre l'équipe d'évaluation et quatre stagiaires semble indiquer que très peu des adolescents formés en juillet-septembre 2013 ont trouvé un emploi en construction jusqu'à présent. Un module dans les méthodes pour trouver un emploi et dans les compétences de vie en général pourrait s'ajouter au curriculum de la formation professionnelle à l'avenir.

Indicateur 5: Un mécanisme de placement professionnel établi et qui fonctionne indépendamment

60. Une cible permettant de mettre sur pied un mécanisme pour placer les jeunes garçons et filles ayant reçu une formation professionnelle du projet n'a pas été atteinte. Une activité en cours pour créer un kiosque d'information professionnelle en collaboration avec l'Institut National de la Formation Professionnelle (INFP) n'a pas encore porté ses fruits. Le CTP actuel a avoué que cette composante du projet avait trainée sérieusement et qu'il n'avait pas pu impulser l'activité du kiosque suffisamment pour atteindre des résultats lors de l'évaluation. Il se peut que cette situation se rectifie pendant l'extension de sept mois du projet. Le CTP a indiqué aux évaluateurs que depuis son arrivée et compte tenu de beaucoup de retards dans les objectifs du projet, il a dû se concentrer sur d'autres priorités.

Indicateur 6: Un mécanisme de suivi établi pour évaluer le nombre d'adolescents employés dans le secteur de la construction, y compris le genre des bénéficiaires

61. L'objectif de créer un mécanisme pour suivre le nombre d'adolescents garçons et filles dans le secteur de la construction n'a pas été atteint. Ce mécanisme était censé être en train de marcher en avril-juin 2012, et il devait suivre la situation des adolescents en général et en particulier ceux formés par le projet. Il ne semble pas non plus que l'assistance technique de SENAI du Brésil (Institut National de Formation Industrielle) ait été reçue comme prévu en avril-juin 2013. Le projet déclare que son étude sur les opportunités de travail des adolescents dans quatre quartiers pourrait servir de base pour un mécanisme de suivi à l'avenir. C'est loin d'être un mécanisme réel et fonctionnel. On observe ici encore une des cibles non atteintes par le projet dont les raisons remontent à la période de résidence du premier CTP. Le CTP actuel a indiqué que confronté à de nombreuses cibles inachevées à son arrivée (mars 2013), il a choisi de se concentrer sur quelques-unes, telles que la formation professionnelle des adolescents, la formation de journalistes, les activités éducatives de SCREAM, et le renforcement du Comité Tripartite National.

3.3.2. Accomplissements principaux du projet

62. En bref, les accomplissements suivants sont les acquis les plus importants du projet USDOS/ABC:
- Un Comité National Tripartite a été formé, se réunit régulièrement avec engagement, et a récemment augmenté le nombre de participants gouvernementaux.
 - Une activité pilote de formation professionnelle de 65 adolescents entre 15-17 ans en élaboration, a très bien réussi et est prête pour être répliquée.
 - Une activité pilote de formation dans l'entrepreneuriat de 30 adolescents a très bien réussi et pourrait être répliquée.
 - La méthodologie SCREAM de l'OIT a été mise en pratique récemment dans six écoles fondamentales, s'est prouvé être un succès et pourrait être répliquée. Son inclusion officielle dans des curricula pourrait avoir lieu à l'avenir.
 - D'importants matériels de sensibilisation ont été élaborés: un Guide Pédagogique pour la Formation des Adolescents; un Guide pour les Journalistes; une brochure sur l'élimination du travail des enfants destinée au gouvernement et aux organisations des travailleurs, employeurs, et de la société civile; et une étude sur les opportunités pour les adolescents dans le marché du travail.
 - Sept formations de renforcement des compétences ont été tenues avec des acteurs clé et 306 bénéficiaires.
 - Une très bonne distribution ou utilisation de matériels préexistants ou élaborés par le projet a été réalisée ainsi qu'une organisation significative d'activités pour la Semaine de l'Enfant et la Journée Mondiale contre le Travail des Enfants en juin 2012 et juin 2013.
 - Une collaboration efficace (synergisme) a été forgée avec d'autres projets de l'OIT et d'autres organisations dans la formation, sensibilisation, information, et communication (ILO/Crisis, UNICEF, et OIM).
 - Une collaboration sud-sud avec le Brésil, bien que plus limitée que prévue, s'est établie dans ce projet ainsi que dans le projet de partenariat global, et reste un modèle viable pour une future collaboration.

3.3.3. Défis principaux

63. Les raisons principales du manque de performance de ce projet peuvent se résumer ainsi:
- Le projet a été trop ambitieux dans l'élaboration et la projection des objectifs, activités, et cibles.
 - La synchronisation et la séquence des activités et produits ont été trop complexes ou peu appropriées pour Haïti, particulièrement dans l'environnement à la suite du tremblement de terre.
 - Le nombre de personnel de gestion de programme (un chef de projet) n'était pas suffisant pour le nombre de tâches demandées.
 - Il manquait un officier de proximité (NO-A), l'équivalent d'un député de projet, ayant des connaissances culturelles et des contacts, ce qui lui aurait permis de profiter de réseaux utiles.
 - La lenteur considérable mise dans le lancement du projet et dans le remplacement du gérant clé sur le terrain a conduit à une activité réduite du projet (24 mois au lieu de 35).
 - Les coûts des consultants en Haïti se sont révélés bien au-dessus de ceux projetés dans l'élaboration du projet, une situation surtout évidente dans l'étude rapide (Viva Rio) et celle sur les opportunités économiques (IDEJEN). Ceci a mené à un manque de fonds pour poursuivre d'autres études de ce genre.

3.4. Efficience

64. Pour plusieurs raisons, dont quelques-unes en dehors du contrôle du projet à cause de l'instabilité politique et gouvernementale, le projet USDOS/ABC a trainé considérablement dans son propre calendrier de réalisations. Ce calendrier et un ensemble de cibles quantitatives ont été établis lorsque le projet a enfin démarré en Haïti début octobre de 2011. A la fin de 2012, USD 555,800 (56.1%) du financement de l'USDOS avaient été dépensés, mais seulement USD 14,414 (4.9%) du financement de l'ABC. Ces deux montants représentaient les allocations totales spécifiées pour la période avant 2013. En fait, les fonds brésiliens, selon les TPRs, n'étaient pas disponibles avant le 8 août 2012. Bien que la plupart des fonds aient été partagés dans le financement des activités y compris le salaire de l'assistante administrative, le salaire du CTP était fourni par le budget USDOS, alors que le salaire du chauffeur était couvert par la portion du budget financée par l'ABC.
65. Pendant l'année 2013 des dépenses d'USD 295,873 (29.9%) ont été faites utilisant le budget USDOS, comparées à USD 110,603 (37.5%) pour le budget brésilien. Par conséquent, à la fin de 2013 un total d'USD 851,673 (86%) des fonds de l'USDOS et USD 125,017 (42.4%) des fonds de l'ABC avaient été dépensés. Les fonds restants dans le budget brésilien au-delà de décembre 2013 (USD 145,754) ont permis l'extension du projet sans fonds additionnels jusqu'à fin septembre 2014. Le montant qui restait du budget USDOS au-delà de décembre 2013 est un montant plus modeste d'USD 61,982. L'équipe d'évaluation n'a pas vu de chiffres sur les dépenses projetées pour le reste du projet jusqu'au 28 février 2014, mais une estimation de USD 67,747 peut se faire basée sur l'équivalent de deux mois des dépenses en 2013, ce qui impliquerait USD 18,434 des fonds ABC et USD 49,312 des fonds USDOS. Evidemment, les proportions des deux pourraient être modifiées pour tenir compte d'une extension possible sans fonds additionnels utilisant les deux budgets. S'il n'y a pas de CTP en place pendant cette extension de sept mois jusqu'au septembre 2014, cela réduirait considérablement la demande de fonds pour la partie USDOS (quelques USD 16,400 par mois). Une extension sans fonds additionnels pourrait assurer la poursuite et le renforcement des activités en cours, surtout le travail sur la liste des travaux dangereux, le Plan

d'Action National, SCREAM dans les écoles, la formation des journalistes avec UNICEF, et des activités autour de la Journée Mondiale contre le Travail des Enfants du 12 juin.

66. L'efficience du projet, qu'elle soit mesurée en comparant le rendement atteint avec son coût ou le temps requis pour le réaliser, n'est pas élevée dans ce projet, au vu des activités ambitieuses et des cibles quantitatives comparées aux réalisations finales. Les dépenses totales jusqu'à la fin de décembre 2013 étaient de USD 976,690, ce qui représentait 76% du budget total des deux bailleurs de fonds. Bien sûr, ceci s'applique seulement à la période d'exécution, et n'inclut pas l'attente de six mois entre la date de démarrage officiel (28 mars 2011) et l'arrivée du premier CTP en Haïti (3 octobre 2011). Le calcul inclut, cependant, le délai de cinq mois pour remplacer le premier CTP (2 octobre 2012 - 2 mars 2013).
67. Il n'est pas facile de comparer plusieurs types et niveaux d'accomplissements contre les dépenses nécessaires pour les réaliser, mais ce qui suit pourrait donner une idée de l'efficience-coût du projet. Avec 76% du budget total dépensé à la fin de décembre 2013, le projet avait atteint les proportions suivantes d'accomplissement de ses cibles:

Objectif Immédiat 1

68. Indicateur 1: Pas accompli.
69. Indicateur 2: Pas accompli.
70. Indicateur 3: Pas accompli.
71. Indicateur 4: Accompli.
72. Indicateur 5: Accompli à 20%.
73. Le manque de progrès réalisé jusqu'à maintenant dans l'accomplissement des cibles des 3 premiers indicateurs des 5 de l'Objectif 1 peut s'expliquer par l'échec essuyé dans l'achèvement et publication des 5 études rapides dont aucune n'avait été terminée lors de l'évaluation finale (voir Annexe C). Pour des raisons que le CTP actuel ignore, tous les efforts dans ce domaine se sont concentrés sur une seule grande enquête sur le travail des enfants dans Bel-Air. Bien que récemment éditée, il lui manque toujours des conclusions et recommandations. Puisque l'étude n'est pas encore terminée (Indicateur 1), elle ne peut être distribuée et servir de base de connaissances aux acteurs clé (Indicateur 2) ou être utilisée au sein d'institutions clé pour l'élaboration de plans, programmes, et politiques. D'un autre côté, bien que tous les matériels de sensibilisation prévus n'aient pas été élaborés, quelques-uns non prévues ont été produits et distribués en grande quantité. Pour cette raison, on peut dire que l'Indicateur 4 a été acquis avec succès. Par contre, seuls 40 des 200 acteurs clé prévus (20%) ont été formés en utilisant des matériels fournis par l'IPEC (Indicateur 5).

Objectif Immédiat 2

74. Indicateur 1: Accompli à 50%.
75. Indicateur 2: Accompli à 84%.
76. Indicateur 3: Pas accompli.
77. Indicateur 4: Pas accompli.

78. Indicateur 5: Pas accompli.
79. Parmi les cibles des 5 indicateurs de l'Objectif 2, une a été atteinte et 4 n'ont pas encore été atteintes (voir Annexe C). Seules 7 des 14 cours de formations prévues (50%) ont été tenus (Indicateur 1), tandis que 306 personnes ont été formées des 365 projetées (84%) pour l'Indicateur 2. La méthodologie éducative SCREAM a été pilotée dans 8 des 10 écoles prévues, mais elle n'a pas encore été adoptée formellement comme partie de leur curriculum. Qui plus est, aucun des 575 membres prévus du personnel de santé n'avait été formé (Indicateur 4) au moment de l'évaluation. Par contre, le nombre de réunions plénières du Comité Tripartite National avait dépassé la cible attendue (12 au lieu de 8).

Objectif Immédiat 3

80. Indicateur 1: Accompli à 25%
81. Indicateur 2: Accompli à 50%
82. Indicateur 3: Accompli à 37%
83. Indicateur 4: Pas accompli
84. Indicateur 5: Pas accompli
85. Indicateur 6: Pas accompli
86. Les progrès réalisés vers l'accomplissement des indicateurs de l'Objectif Immédiat 3 sont clairement mixtes (voir Annexe C). Seuls 2 des 8 instruments (25%) ont été élaborés pour l'Indicateur 1, tandis que 2 des 4 types de cours de formation (50%) ont été réalisés pour l'Indicateur 2. En ce qui concerne l'Indicateur 3, quelques 95 des 260 adolescents prévus (37%) ont reçu une formation professionnelle ou entrepreneuriale. Par contre, aucun adolescent n'a été placé dans le marché du travail (Indicateur 4), aucun mécanisme de placement n'est actuellement en place (Indicateur 5), et aucun système de suivi a été créé pour rendre compte du nombre d'adolescents employés dans le secteur de la construction (Indicateur 6).
87. En somme, l'efficacité du projet comparée aux coûts a été d'un niveau très bas avec un seul indicateur atteint des 16 prévus et cela après l'investissement de trois quarts du budget. Cependant, l'extension de 7 mois du projet sans fonds additionnels fournit une opportunité pour que le projet USDOS/ABC avance vers d'autres de ces cibles originales. Les évaluateurs n'ont pas pu identifier de raisons spécifiques pour les retards réalisés, qui ont démarré pendant la première année sur le terrain. Le CTP actuel ignore pourquoi le projet n'a pas fait plus de progrès dans de nombreux domaines. La réalité est que les objectifs du projet étaient ambitieux, le contexte sociopolitique haïtien bien difficile, et le nombre de personnel de gestion du projet très limité.
88. Une situation similaire existe en ce qui concerne l'efficacité dans le temps des accomplissements du projet. Le document de projet était prêt pour les bailleurs de fonds en mai 2010, approuvé et signé par l'USDOS le 28 mars 2011, et a démarré en Haïti le 3 octobre 2011. Les raisons de ce retardement sont sûrement bureaucratiques et impliquent à la fois OIT/Genève et l'USDOS à Washington, D.C. Il est discutable si ces organisations seront capables d'accélérer ce processus de lancement à l'avenir, mais dans le cas de ce projet le délai a signifié qu'un projet de réponse relativement rapide est arrivé sur le terrain à peu près 16 mois après avoir été élaboré.

89. Le délai de cinq mois en attendant qu'un nouveau CTP soit sélectionné et envoyé sur place en Haïti doit s'expliquer aussi par des lenteurs bureaucratiques de la part de Genève et Washington. L'actuel CTP avait accepté le poste et était prêt à partir quatre mois avant d'arriver en Haïti. Il en va de même pour le délai du cofinancement brésilien qui n'a pas été autorisé avant août 2012, 10 mois après le démarrage du projet en Haïti.
90. Il semble que l'appui administratif du bureau subrégional a été opportun et efficace et ne peut donc pas être responsable des délais du projet une fois démarré en Haïti. Le CTP en place depuis mars 2013 ne sent pas que le fait de traiter avec le bureau subrégional de San Jose plutôt que directement avec Genève ait été un obstacle. Le conseiller technique basé à San Jose qui sert le projet USDOS/ABC en Haïti y fait écho en déclarant que les problèmes entre le premier CTP et le bureau subrégional dérivait de l'inexpérience et du style de travail du CTP. Son inexpérience se manifestait non seulement dans les règles administratives de l'OIT, mais aussi dans ses connaissances techniques vis-à-vis du travail des enfants. Qui plus est, le bureau de San Jose contient une personne administrative consacrée exclusivement aux projets en Haïti, à cause de la complexité reconnue des opérations dans ce pays. Il y a apparemment une certaine flexibilité permise dans les procédures des projets d'Haïti ; à part cela les règles et procédures administratives sont les mêmes entre San Jose et Genève.
91. L'OIT a bon nombre de règles et de procédures en place qui demandent une planification solide et opportune du CTP, ce qui apparemment n'existait pas la première année du projet. Il paraît que le premier CTP, frustré par les règles et procédures de l'OIT a choisi parfois de ne pas suivre les règles standardisées, mettant le bureau de San Jose et l'OIT en général dans des situations délicates. La relation de soutien technique avec le personnel de San Jose semble aussi d'avoir souffert certains heurts. L'actuel CTP est reconnu par tous les informateurs comme étant expérimenté dans les procédures de l'OIT, plein d'initiative dans un contexte complexe, et efficace administrativement. Il devient clair, comme l'ont signalé discrètement plusieurs informateurs, qu'il est essentiel de sélectionner la personne correcte pour gérer un projet ambitieux dans un environnement compliqué. Ceci est encore plus le cas quand ce gérant est le seul dirigeant senior en place.

3.5. Progrès vers l'impact

92. L'impact peut se définir comme un changement significatif dans les connaissances, capacités, attitudes, ou pratiques des participants clés d'un projet, des partenaires institutionnels, ou des bénéficiaires directs ou indirects. Évaluer l'impact demande normalement des évidences de changements significatifs qui sont liés directement aux activités du projet. Il n'y a pas eu de tentative jusqu'à présent de la part du projet USDOS/ABC d'examiner les impacts de ces activités, et par conséquent aucune indication d'impact ne peut être vérifiée dans cette évaluation. Néanmoins, en parcourant la liste des activités et indicateurs, on peut supposer qu'un certain progrès vers de vrais impacts a eu lieu. Ce sont des suppositions réalistes basées sur l'expérience des évaluateurs. Les résultats suivants, bien que modestes, peuvent être considérés comme des progrès vers de vrais impacts.
93. Bien que l'équipe d'évaluation n'ait pas rencontré de participants directement engagés en 2012 dans la seule étude rapide qui a été menée à bien par le projet et cela au quartier de Bel-Air, l'étude a mobilisé 70 enquêteurs locaux et 14 leaders communautaires en plus du personnel de Viva Rio. Les capacités impliquées dans l'organisation et administration d'une telle enquête (questionnaire de 7 pages) ne se perdent pas et peuvent être utilisées par tous les participants locaux dans de telles actions à l'avenir. L'étude a certainement augmenté les capacités de Viva Rio dans leur travail de mobilisation sociale et d'amélioration des services au Bel-Air depuis 2004.

94. Les nombreuses activités de mobilisation et de distribution de matériels menées à bien pendant la Semaine de l'Enfant et la Journée Mondiale contre le Travail des Enfants en juin 2012 et 2013 ont certainement eu un impact sur la population de Port-au-Prince. Les TPRs indiquent qu'en 2012 des centaines de posters, brochures, et dépliants ont été distribués, en plus de la création d'un site web d'information. Au cours d'activités conjointes avec l'OIM en juin 2013, 500 personnes dont 330 enfants ont bénéficié d'activités de sensibilisation dans quatre quartiers dépourvus. En 2013 aussi des représentants de 25 organisations et 27 sources médiatiques ont assistés à une discussion en table ronde. Finalement, 24 journalistes ont été formés en 2013 avec l'aide d'un manuel élaboré par l'Agence brésilienne d'Information des Droits des Enfants (ANDI).
95. On peut supposer aussi que les 306 bénéficiaires des sept formations de l'Objectif Immédiat 2 ont ressenti un impact durable. Toute formation a sa valeur à cause de ce niveau d'impact personnel. Les expériences des bénéficiaires dans cette grande variété de formations et les changements personnels qui en ont résulté ont dû beaucoup varier, mais il n'y a pas de raison de penser que les participants n'aient pas bénéficié énormément. La formation de journalistes utilisant un nouveau guide en cours d'élaboration est une activité qui sera répliquée au niveau national avec un financement de l'UNICEF et qui promet de changer les perspectives et les reportages des journalistes sur le travail des enfants et les abus soufferts.
96. L'activité pilote de SCREAM paraît destinée à avoir de l'impact sur les écoles et les étudiants en Haïti, surtout au niveau de l'école fondamentale (années 1-12). L'équipe d'évaluation a observé un enthousiasme considérable dans l'école visitée où l'ONG Enpak était engagée dans l'introduction de modules en collage, images, création littéraire, and recherche/information à deux classes d'enfants âgés de 10 à 11 ans et de 12 à 14. Un groupe de 20 facilitateurs et 12 professeurs avaient déjà été formés dans l'emploi de ces modules de SCREAM. Deux groupes d'étudiants de facultés du droit sont en train d'utiliser un module sur les débats. En tout, il y a 14 modules de SCREAM, ce qui laisse prévoir une expansion des modules de cette méthodologie à un plus grand nombre d'enfants en Haïti. Ceci implique l'utilisation d'avantage de modules de SCREAM et leur réplique à bien plus d'écoles.
97. Le Comité Tripartite (gouvernement, travailleurs, et employeurs) a tenu des réunions dès janvier-mars 2012 comme organisation provisionnelle et ensuite comme Comité Tripartite National dès avril-juin 2012. Le nombre total des réunions, y compris une dernière vers la fin de novembre dernier, a atteint le chiffre de 12, dépassant par conséquent la cible de 8. L'équipe d'évaluation a interviewé chacun des sept membres originaux du Comité (3 du gouvernement, 3 des syndicats, et 1 du secteur privé) qui ont témoigné d'une grande influence sur cette entité par le projet USDOS/ABC. Il n'y a pas de doute que ce Comité va continuer à fonctionner après le projet et que ses membres sont actuellement en train d'étendre son influence à d'autres institutions gouvernementales. Bien que la participation gouvernementale augmente, il y a toujours la nécessité d'inclure au moins deux membres de plus du secteur privé. En plus, le Comité a toujours besoin d'être reconnu juridiquement et légalement et n'a pas encore élaboré deux produits qu'il tarde depuis longtemps à sortir : une liste des occupations dangereuses et un Plan d'Action National pour abolir le travail des enfants. Néanmoins, un progrès significatif vers un vrai impact a été réalisé.
98. Des discussions tenues pendant l'évaluation indiquent que l'impact personnel sur les formateurs et stagiaires des deux cours de formation pour adolescents a été significatif, bien que le nombre de bénéficiaires ne soit pas encore très élevé. Les formateurs formés pour donner le cours d'entrepreneuriat sont prêts à répliquer ce cours pour l'OIT, comme ils ont fait avec d'autres donateurs depuis mars 2012. Les professeurs formés pour fournir des capacités en construction antisismique aux adolescents ont continué à former d'autres jeunes de 18-25 dans le même centre de formation de Viva Rio avec le projet d'OIT/Crisis. A l'avenir, la formation fournie par le projet

USDOS/ABC aux mineurs de 15-17 ans aux côtés du groupe des plus de 17 ans peut se répliquer, bien qu'il puisse y avoir des conflits avec le besoin d'être à l'école. L'importance de cette formation pour les formateurs et les étudiants a été déterminée dans des interviews tenues avec eux. L'impact est important et vraisemblablement durable, bien que les ex-stagiaires se plaignent du manque de débouchés même avec les diplômes remis par l'Institut National de la Formation Professionnelle.

3.6. Pérennité

99. La question de la pérennité des résultats d'un projet implique au moins deux types de pérennité : celle des résultats et des bénéficiaires du projet au-delà du départ du projet, et la question plus importante de savoir si les mêmes résultats et bénéficiaires peuvent être générés par les individus et institutions sur place une fois que le personnel et surtout le financement du projet ne seront plus là. Ceci implique normalement la réplification de résultats et de bénéficiaires jugés désirables.
100. Les divers impacts du projet présentés ci-dessus sont surtout durables dans le sens d'une durabilité des effets. Les personnes formées et sensibilisées par rapport aux questions du travail des enfants, les bénéficiaires de formations ou de sensibilisation pour adolescents et écoliers, les documents élaborés pour la dissémination ou pour être utilisés dans d'autres activités de formation ou de sensibilisation sont tous des accomplissements solides et durables qui ne seront pas perdus et pourront être répliqués. Leur réplification, cependant, va demander un financement prolongé dont les sources ne sont pas encore claires. Pourtant, un financement futur ne devrait pas signifier nécessairement une dépendance sur des bailleurs de fonds étrangers, mais cela est bien probable étant donné les circonstances actuelles. Le Ministère de l'Éducation et la Formation Professionnelle ou des écoles privées (85% du total) pourraient choisir d'intégrer dans leurs curricula d'une manière permanente bon nombre des 14 modules de la méthodologie SCREAM. A présent cinq modules seulement sont utilisés dans l'activité pilote du projet USDOS/ABC. Le Ministère des Affaires Sociales et du Travail et l'Institut National pour le Bien-être Social et la Recherche pourraient poursuivre et répliquer la formation professionnelle des adolescents et des jeunes qui s'est prouvée récemment dans le centre de Viva Rio. Il est vraisemblable que ces institutions chercheront un nouveau financement étranger pour mener à bien ces activités, mais avec le redressement progressif d'Haïti à l'avenir, des sources domestiques de fonds pour ces activités si utiles et nécessaires constitueront sûrement une plus grande partie du total.
101. En ce qui concerne la question de la pérennité institutionnelle après le projet, c'est le Comité National Tripartite qui se distingue. Il est certainement capable de se maintenir par lui-même, puisqu'il n'a pas besoin de beaucoup d'infrastructure. Ces actifs sont ces membres, qui sont entièrement capables de maintenir leur intérêt et vison en allant de l'avant avec le Comité. Cependant, parmi les sept membres clé interviewés par l'équipe d'évaluation, il y a des différences d'opinion à l'égard de l'assistance que l'OIT ou autre entité coordinatrice pourrait fournir. Les deux membres du MAST sont de l'opinion que l'OIT devrait continuer à fournir au Comité un soutien de coordination et du matériel, tel qu'un ordinateur et autre équipement de bureau. Les membres du Comité fournis par le MAST ne considèrent pas encore que le Comité dépende d'eux, bien qu'il y ait des indications que le nouveau directeur-général du MAST pourrait bientôt lui donner la légitimité et l'importance dont le Comité a besoin. Il y a eu des changements fréquents de ministres (au moins 3) et directeurs-généraux depuis l'annonce officielle de la création du Comité en juin 2012. Ceci a provoqué des interruptions et des délais dans la prise en charge du Comité par le MAST. En conséquence il y a un certain manque d'attribution de leadership pour le moment. Les membres gouvernementaux sentent qu'une reconnaissance juridique et légale par le biais d'un arrêté ministériel ou présidentiel sera essentielle pour l'institutionnalisation et la pérennité du Comité.

102. Les membres syndicaux, peut-être parce qu'ils ont l'habitude de prendre des initiatives et de s'affronter aux rigidités existantes, sont de l'opinion que le Comité se maintiendra malgré son statut juridique et légal, car cela dépendra de la fidélité des membres à leur mission. Ils ont surtout confiance que le Comité n'a pas besoin d'être poussé vers l'avant par l'OIT/IPEC comme dans le passé. Par contre, un membre du Comité Tripartite a l'impression que celui-ci n'est pas encore durable en l'absence de l'OIT. Un encadrement et un soutien financier de l'extérieur sont très importants pour que le Comité poursuive ces activités et entame finalement les deux produits principaux à court terme : une liste des occupations dangereuses pour les enfants et un Plan d'Action pour abolir le travail infantile. Puisque ces deux tâches ont toujours été des objectifs de l'IPEC, un séminaire tenu fin février 2014 a aidé les membres du Comité à produire un brouillon des deux documents. D'autres membres du Comité se demandent aussi pourquoi il n'y a pas de feuille de route et que les membres devraient dresser un bilan de ce qu'ils ont fait à ce jour avant de proposer de nouvelles initiatives.
103. En somme, des bénéfices durables resteront pour ceux exposés aux formations et aux matériels élaborés, mais les attentes en matière du nombre d'acteurs clé formés, institutions renforcées, et adolescents employés ne se sont pas réalisées. Un nombre d'activités actuelles sont prêtes à répliquer pour augmenter le nombre de bénéficiaires, mais un financement sera nécessaire. Le Comité Tripartite National est sur le point de rédiger la liste des travaux dangereux et un Plan d'Action National. Tout cela donnera des bénéfices durables à long terme dans la campagne d'abolition du travail des enfants.

3.7. Aspects spéciaux

3.7.1. Coopération Sud-Sud

104. Le document de projet souligne explicitement l'importance d'activités de coopération sud-sud et triangulaire en Haïti. Ce dernier était déjà un pays participant du «Programme de Soutien au Partenariat sur la Prévention et l'Abolition du Travail Infantile,» financé par le Brésil et lancé en 2006. La partie du programme global qui se passait en Haïti avait déjà comme objectifs un soutien au Comité Tripartite National, au MAST, et aux organisations de travailleurs et d'employeurs pour abolir le travail infantile au moyen d'un dialogue social et de la création de consensus. Le document de projet indique que ce projet en Haïti, dans sa dernière étape en 2010, avait reprogrammé son financement restant pour former la contribution brésilienne au projet de partenariat USDOS/ABC, un exemple de coopération triangulaire (sud-sud et nord-sud) pour atteindre les objectifs dans le travail infantile.
105. Le document de projet indique (p. 5) que le projet USDOS/ABC aurait comme noyau «la participation active des institutions gouvernementales brésiliennes [ainsi que] des organisations de travailleurs et d'employeurs dans les actions en Haïti.» En plus, «des institutions brésiliennes avec une expertise spéciale en construction participeront, telle la Chambre de Commerce pour l'Industrie de la Construction (CBIC).» L'idée était d'inclure dans le projet USDOS/ABC «des initiatives ayant eu du succès au Brésil» qui pourraient être ensuite «adaptées et répliquées en Haïti.» Le document déclare que «le soutien technique des institutions brésiliennes sera la clé de toute la stratégie du Projet actuel, tout en tenant compte des leçons apprises dans les interventions passées et actuelles de l'OIT/IPEC, surtout soutenues par le gouvernement des Etats-Unis, pour lutter contre les pires formes du travail infantile au Brésil.»
106. Même s'il y a eu quelque collaboration entre des institutions brésiliennes et l'IPEC en Haïti, ceci paraît beaucoup plus limité que prévu, bien qu'aucun indicateur n'ait suivi le progrès de cette coopération. L'Agence Brésilienne de la Coopération (ABC) a financé \$295,130 (23%) du budget

total conjoint de \$1, 285,229, bien que ce financement n'ait pas été finalement autorisé qu'en août 2012, à peu près 10 mois après le lancement du projet en Haïti (et 16 mois après la date de démarrage approuvée par le bailleur de fonds principal).

107. Depuis le lancement du projet il y a eu quelque contact avec des acteurs brésiliens en matière de travail infantile. Deux voyages ont été faits au Brésil par des membres du Comité Tripartite en juin et octobre 2013, dont le deuxième était pour assister à la Troisième Conférence Globale sur le Travail Infantile à Brasilia (8-10 octobre 2013). L'objectif du voyage de cinq jours en juin 2013 à Brasilia et Cuiabá était d'assister au Séminaire International des Bonnes Pratiques dans le Travail Décent centré cette fois sur le travail des enfants et le travail forcé. Les membres du Comité Tripartite ont pu rencontrer et discuter avec des membres de comités tripartites d'autres pays latino-américains. Les expériences des comités ont été partagées au moyen de présentations des accomplissements, suivies de discussions sur les moyens d'avancer dans chaque pays.
108. Le projet USDOS/ABC collabore avec l'ONG brésilienne Viva Rio depuis presque le début du projet. Une étude rapide sur la situation du travail des enfants et une formation en entrepreneuriat pour des adolescents ont été menées à bien par Viva Rio dans son centre de Bel-Air pendant la première année du projet. Viva Rio a aussi réalisé une formation professionnelle de 65 adolescents financée par le projet vers la mi-2013.
109. Il ne semble pas que le Service National Brésilien pour la Formation Industrielle (SENAI) ait fourni une assistance au projet USDOS/ABC comme prévu dans le document de projet, plan de travail, et dans les TPRs. Une stratégie et un programme d'action pour la formation professionnelle des adolescents dans le secteur de la construction, ainsi qu'un mécanisme pour faire le suivi des adolescents employés dans ce secteur, devaient être basés en partie sur une assistance technique de SENAI. Cette assistance n'est pas rapportée dans les TPRs. Par ailleurs, un manuel de l'Agence Brésilienne d'Information des Droits des Enfants (ANDI) a été utilisé dans une formation de journalistes en juin 2013. L'utilisation de matériels de communication d'ANDI avait été proposée dans le document de projet.
110. Un séminaire encadré par le projet USDOS/ABC (17-21 février) à Port-au-Prince regroupera des représentants du Ministère du Travail et de l'Emploi brésilien, surtout des membres du Secrétariat de l'Inspection du Travail. Le coordinateur de la Commission Nationale Brésilienne pour Abolir le Travail Infantile (CONAETI) assistera aussi. Les trois objectifs du séminaire qui comptera 40 participants seront que les participants brésiliens partagent leurs expériences avec les inspecteurs de travail du MAST haïtien et d'autres parties prenantes, et aident le Comité Tripartite haïtien à rédiger une liste préliminaire d'occupations dangereuses et un brouillon de Plan d'Action National. L'expérience brésilienne dans ses mêmes activités servira d'exemple pour les structurer. Leurs propres documents serviront de modèles pour la liste et le Plan d'Action haïtiens. C'est un bon exemple d'une coopération sud-sud avec le Brésil, mais elle intervient juste avant la fin normale du projet (28 février 2014). Des fonds restants des deux sources de financement ont permis une extension à fin septembre 2014.

3.7.2 Plan d'Action National

111. L'une des activités énumérées dans le document et le plan de travail du projet, mais non rapportée en tant qu'indicateur de produit, était un soutien à «l'élaboration d'un plan national pour la prévention et l'élimination du travail des enfants, en particulier à travers l'échange d'informations et d'expériences entre Haïti et le Brésil.» Au-delà de la coordination et du soutien à la commission tripartite résultant en 12 rencontres et deux conférences de presse, ce n'est que maintenant que le comité élabore un projet de plan national avec l'assistance technique du Brésil. La question sera de

maintenir le processus jusqu'à l'obtention d'un véritable plan d'action national soit développé et soit ratifié par toutes les institutions clés en Haïti. Bien que relativement tard dans le projet USDOS/ABC, un avant-projet devrait être prêt d'ici la fin du prochain séminaire (21 février 2014).

4. Conclusions

1. Les produits, activités, et surtout les cibles du projet étaient trop ambitieux pour le contexte social et politique haïtien, surtout à la suite d'un séisme dévastateur.
2. Les délais entre l'élaboration du projet, l'obtention du financement, et la mise en place du personnel de gestion ont eu pour résultat qu'un projet élaboré pour une première phase de relèvement en Haïti est arrivé sur le terrain à un stade beaucoup plus avancé de reconstruction.
3. Des délais bureaucratiques, la confusion politique locale, et un leadership faible du projet en Haïti pendant un an et demi au début de l'exécution de ce projet ont eu pour résultat que beaucoup d'activités et cibles planifiées à l'origine n'ont pas abouti.
4. Une sous-estimation des coûts des consultants locaux dans l'élaboration du projet a constitué l'une des raisons principales du manque de succès dans l'exécution des études rapides.
5. Malgré des objectifs manqués et les délais, le projet a remporté un certain nombre de succès, surtout dans sa dernière année, ceci dû à l'amélioration du leadership en Haïti et à une plus grande stabilité des institutions et de la politique haïtiennes.
6. Malgré le besoin de réactiver un projet sans communication avec son prédécesseur après cinq mois d'inactivité, l'actuel chef de projet en Haïti a su faire preuve de leadership et de dynamisme ce qui a mené à plusieurs résultats effectifs.
7. Les résultats les plus positifs du projet ont été la création d'un Comité Tripartite National avec une vision et un engagement, un modèle opérationnel pour la formation professionnelle des adolescents, un modèle opérationnel pour la formation entrepreneuriale des adolescents, une activité pilote d'un modèle de sensibilisation des enfants en se servant de la méthodologie SCREAM, l'élaboration de plusieurs guides de formation, et la tenue de plusieurs sessions de formation pour des acteurs clés.
8. Beaucoup de ces initiatives récentes ont entraîné l'utilisation en effet de levier de ressources d'autres projets OIT et des organisations de l'ONU qui ont produit des résultats dans le domaine de la sensibilisation des populations dans des quartiers pauvres, la formation professionnelle, une étude sur le marché du travail pour les adolescents, un guide pédagogique pour la formation des adolescents, une étude du cadre juridique du travail des enfants, une formation et un guide pratique pour les journalistes, et une étude approfondie sur le travail domestique des enfants.
9. Une coopération sud-sud et triangulaire (nord-sud et sud-sud) s'est affirmée comme modèle en Haïti qui pourrait être utilisé dans d'autres pays en voie de développement.
10. Une occasion de renégocier les cibles du projet pendant le long délai entre les deux chefs de projet a été manquée.
11. Les partenaires ont beaucoup apprécié comment l'IPEC a su mobiliser les autres organisations de l'ONU dans des activités collaboratrices ayant le but commun de protéger les enfants du travail infantile.

5. Recommandations

1. Dans une future extension du ce projet sans fonds additionnels le chef de projet devrait chercher à renforcer les quelques résultats actuels et assurer la continuité des activités pilotes en cours pour faire le pont avec un nouveau projet dans un proche avenir.
2. Si un financement n'est pas suffisant maintenant pour faire le pont avec un nouveau projet, une extension entraînant des fonds additionnels pourrait faire le lien avec le nouveau projet élaboré par l'OIT.
3. Un projet faisant suite à celui-ci devrait s'élaborer à Genève sous l'égide de l'OIT/IPEC à l'intention de l'USDOS ou autre bailleur de fonds et devrait commencer d'ici un an.
4. La formation professionnelle des adolescents de 15 à 17 ans a très bien réussi et devrait se répliquer et s'étendre dans tout nouveau projet. Il devrait se joindre au curriculum une composante sur la recherche du travail et sur les connaissances requises pour s'en tirer bien dans la vie.
5. La méthodologie SCREAM stimule et sensibilise les étudiants là où elle a été introduite et mérite d'être répliquée dans tout nouveau projet.
6. L'importance donnée par le projet USDOS/ABC en 2013 à la mise en place et à la mise en opération du Comité Tripartite National après un an d'inactivité suivant sa création en juin 2012 sera décisive au maintien de la lancée du projet, et on ne doit pas le laisser retomber dans l'inactivité une fois de plus.
7. Bien que sa mission principale soit de promouvoir le respect des Conventions de l'OIT no. 138 (âge minimum) et no. 182 (pires formes du travail infantile), le Comité Tripartite National peut servir aussi comme point focal pour acquérir le soutien d'autres acteurs sociaux et politiques pour répliquer les initiatives fructueuses du projet l'USDOS/ABC et d'autres modèles qui pourraient être empruntés au Brésil ou à d'autres pays.
8. Une poursuite de la collaboration avec le Brésil dans un nouveau projet serait désirable, mais il devrait se développer bien plus et impliquer plus de visites directes en Haïti de la part d'experts du Brésil expérimentés en politiques et modèles de lutte contre le travail infantile.
9. Tout nouveau projet devrait être élaboré de manière à mieux répondre aux conditions sociales et politiques actuelles d'Haïti (mise à jour du projet actuel).
10. Des études rapides à petits échantillons sur le travail des enfants en Haïti dans divers secteurs de l'économie devraient finalement être menées à bien dans un nouveau projet.
11. Dans toute extension du projet actuel, un chef de projet devrait être en place pour gérer efficacement le projet. Le plus tôt possible, un officier de proximité (NO-A) devrait être nommé aussi pour épauler le chef d'équipe. Pour ce faire, une extension d'un an pourrait être envisagée.
12. Les délais prolongés bureaucratiques du présent projet devraient être examinés par l'OIT, l'USDOS, et l'ABC pour comprendre comment améliorer les produits qui conviennent aux services, surtout là où il y a besoin d'une réponse rapide pour maximiser l'impact.

6. Leçons apprises

1. Un bon choix de CTP peut s'avérer crucial à la réussite d'un projet, à plus forte raison si le projet est ambitieux et a lieu dans un contexte sociopolitique difficile comme en Haïti. En plus, le chef de projet devrait être familier avec les règles et procédures administratives de l'OIT ou avoir un député qui l'est. La différence de performance entre les deux CTPs a démontré la valeur d'avoir en place la personne qu'il faut.
2. L'expérience de ce projet a montré qu'il est très important pour la réussite d'un projet d'avoir un personnel de gestion suffisant dans le pays. En plus, dans des contextes culturels et politiques difficiles, un officier de proximité national du pays hôte est probablement nécessaire pour le succès du projet.
3. Les délais bureaucratiques peuvent être extrêmement nocifs même aux projets les mieux élaborés. Dans le cas de projets sensibles au passage du temps et dont la réussite est focalisée sur une coordination rigoureuse d'actions dans le temps, il est important de trouver des moyens d'activer le processus de mise en œuvre du projet sur le terrain. Si ceci n'est pas probable, le projet devrait être élaboré pour avoir lieu sur une période plus réaliste ou dans une situation qui se produirait vraisemblablement plus tard dans un relèvement de crise ou dans un processus plus avancé de développement.
4. L'expérience dans ce projet d'une lenteur dans son progrès démontré aussi le besoin d'avoir des attentes et prévisions réalistes pendant l'élaboration du projet, y compris la nécessité d'inclure un budget suffisant pour les consultants locaux.
5. Avec peu d'accomplissements, ce projet n'a pu encore générer beaucoup d'expérience dans l'impact, réplique, ou durabilité de ces acquis.

7. Bonnes pratiques

1. Le second CTP a fait preuve d'une grande souplesse dans l'utilisation de ressources rares pour accélérer les activités du projet et générer un impact dans une grande variété d'actions possibles. Le développement de synergies combinées avec d'autres projets OIT et avec d'autres organisations de l'ONU était une stratégie excellente pour produire un nombre de résultats assez tard dans l'élaboration du projet.
2. Les CTPs de ce projet ont su maintenir une attention suivie sur l'expérience brésilienne dans le combat pour éliminer le travail des enfants, et les modèles brésiliens émuloés ont abouti à conserver les liens sud-sud bien en évidence pour les acteurs clé, surtout pour les membres du Comité National Tripartite et le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST).

Annexe A: Personnes interviewees

Avant/Apres Travail de Terrain

Marissa Brescia	Officier de Programmes, USDOS, Washington, D.C.
Alexia Deleligne	Officier d’Evaluation, EIA, ILO/IPEC HQ
Guillermo Dema	Spécialiste Régional en Travail des Enfants, Bureau de l’OIT à Lima
Noortje Denkers	Officier d’Operations, Bureau Subrégional de l’OIT au Costa Rica
Ricardo Furman	Officier d’Evaluation, EIA, ILO/IPEC HQ
Lars Johansen	Officier de Programmes, ILO/IPEC HQ
Mary Read	Chef, Planification et Rapports, ILO/IPEC HQ
Simon Steyne	Chef, Dialogue Social et Partenariat, ILO/IPEC HQ
Edmundo Werna	Officier du Programme Sector, ILO/IPEC HQ

En Haïti

Selim Benaissa	Conseillé Technique Principal (CTP), Projet USDOS/ABC, OIT
Fanette Blanc	Officier dans l’Organisation International pour la Migration
Christotophe Boulierac	Officier dans l’UNICEF
Pierre Diem	Membre du Comité Tripartite (gouvernement – IBESR)
Placide Eric	Formateur pour la Formation Entrepreneuriale CLE
Victor Fleury	Consultant en Communications au Projet USDOS/ABC
Norah Jean François	Juge et Consultante au Projet USDOS/ABC et l’OIT
Marcel Gabaud	Officier du Ministère de l’Education (INFP)
Jo-Ann Garnier	Directrice, Enpak (NGO)
Gina Georges	Membre du Comité Tripartite (syndicat)
Jean Bonald Golinsky	Membre du Comité Tripartite (syndicat)
Nathalie Hermantin	Membre du Comité Tripartite (secteur privé)
Guerline Jean-Louis	Membre du Comité Tripartite (gouvernement – MAST)
Pierre Jude	Directeur, Centre de Formation Kay Nou, Viva Rio
Richard Lavalée	Chef de Project pour le Projet OIT de Better Work
Jean-Claude Lebrun	Membre du Comité Tripartite (syndicat)
Julien Magnat	Coordonnateur de l’OIT en Haïti
Jules Moise	Membre du Comité Tripartite (gouvernement – MAST)
Krista Peduto	Officier dans l’UNICEF
Eunice Seignon	Assistante Administrative du Projet USDOS/ABC

Professeurs de Formation Professionnelle (Centre Kay Nou)

Sorel Clerge	Formateur en menuiserie
Denys Desir	Formateur en mathématiques et créole
Alain Jeune	Formateur en capacités professionnelles
Joseph Moise	Superviseur des formateurs
Fritzner Nazon	Formateur en maçonnerie

Bénéficiaires de la Formation Professionnelle

Amos Bernard	Etudiant (22)
Casendy Cherestal	Etudiant (18)
Julot Peggy	Etudiant (16)
Marie Laura Dubosse	Etudiant (22)

Leaders Communautaires

Frangy Moricotte	Leader au Bel-Air
Jean Joseph	Leader au Bel-Air

Participants à l'Atelier des Parties Prenantes (seuls répondants à l'invitation)

Selim Benaissa	Conseillé Technique Principal (CTP), Projet USDOS/ABC, OIT
Philip Boyle	Chef d'Equipe de l'Evaluation Finale
Jean Nathan Charleston	Représentatif des Jeunes d'Enpak
Pierre Diem	Directeur adjoint, IBESR et Membre du Comité Tripartite
Victor Fleury	Consultant en Communications au Projet USDOS/ABC
Marcel Gabaud	Officier du Ministère de l'Education (avant l'INFP)
Jo-ann Garnier	Directrice, Enpak (ONG)
Norah Jean-François	Juge et Consultante au Projet USDOS/ABC et OIT
Guerline Jean-Louis	Officier du MAST et Membre du Comité Tripartite
Macimala Roy	Consultante Nationale à l'Evaluation

Annexe B: Documents examinés

1. Enpak. 2013. « Sensibilisation dans les écoles sur le travail des enfants. » Proposition au projet d'IPEC. Novembre 2013.
2. ILO. Sans date. "Guidelines for the Preparation of Independent Evaluations of ILO Programmes and Projects." Genève, Suisse.
3. ILO. 2010. HAI/10/02/USA: Haïti. "Protecting Children from Child Labour during the Early Recovery Phase: Project Proposal." Document de Projet Final.
4. ILO – IPEC. 2012. "Evaluation rapide sur le travail des enfants dans le quartier de Bel-Air à Port au Prince, Haïti. Novembre 2012.
5. ILO. 2012. "Etude sur les Opportunités Economiques pour les Jeunes de 15 à 17 Ans dans Quatre Quartiers du Projet 16-6." Projet IDEJEN. Septembre 2012.
6. ILO. "Rapport des Activités Mises en Place par le BIT/IPEC en Haïti pour la Célébration de la Journée Mondiale contre le Travail des Enfants (12 Juin 2013). "
7. ILO. 2013. "Guide Pédagogique pour la Formation Professionnelle des Adolescents."
8. ILO. 2013. "Proposition de Termes de Référence du Comité National Tripartite pour la Prévention et l'Élimination du Travail des Enfants. "
9. ILO. Sans date. "Guide Pratique des Journalistes." Brouillon.
10. ILO. Sans date. "Ensemble contre le Travail des Enfants." Brouillon.
11. ILO. "Protecting Children from Child Labour during the Early Recovery Phase." Technical Progress Report (TPR) – Haïti. Rapport d'avancement technique. Octobre -- Décembre 2011. Rapport #1.
12. ILO. "Protecting Children from Child Labour during the Early Recovery Phase." Technical Progress Report (TPR) – Haïti. Rapport d'avancement technique. Janvier -- Mars 2012. Rapport #2.
13. ILO. "Protecting Children from Child Labour during the Early Recovery Phase." Technical Progress Report (TPR) – Haïti. Rapport d'avancement technique. Avril -- Juin 2013. Rapport #3.
14. ILO. "Protecting Children from Child Labour during the Early Recovery Phase." Technical Progress Report (TPR) – Haïti. Rapport d'avancement technique. Juillet -- Septembre 2012. Rapport #4.
15. ILO. "Protecting Children from Child Labour during the Early Recovery Phase." Technical Progress Report (TPR) – Haïti. Rapport d'avancement technique. Octobre -- Décembre 2012. Rapport #5.
16. ILO. "Protecting Children from Child Labour during the Early Recovery Phase." Technical Progress Report (TPR) – Haïti. Rapport d'avancement technique. Janvier -- Mars 2013. Rapport #6.
17. ILO. "Protecting Children from Child Labour during the Early Recovery Phase." Technical Progress Report (TPR) – Haïti. Rapport d'avancement technique. Avril -- Juin 2013. Rapport #7.

18. ILO. "Protecting Children from Child Labour during the Early Recovery Phase." Technical Progress Report (TPR) – Haiti. Rapport d'avancement technique. Juillet -- Septembre 2013. Rapport #8.
19. ILO. "Protecting Children from Child Labour during the Early Recovery Phase." Technical Progress Report (TPR) – Haiti. Rapport d'avancement technique. Octobre -- Décembre 2013. Rapport #9."
20. Jean-François, Norah. 2013. "Rapport pour le Cadre Juridique National sur le Travail des Enfants et le Travail Forcé des Enfants avec un Accent Particulier sur le Travail Domestique des Enfants en Haiti."
21. Le Nouvelliste. 2013. "127 Nouveaux Techniciens en Construction au Bel-Air." Novembre 13, 2013. Port-au-Prince.
22. UNICEF. 2013. "Addressing Child Labor in Domestic Work in Haiti." Proposition.
23. Viva Rio. 2013. "Centre de Formation Kay Nou" Ecole de qualification professionnelle." Rapport sur la formation professionnelle tenue au Centre en juillet-septembre 2013.

Annexe C: Indicateurs, cibles et accomplissements (octobre 2011 – décembre 2013)

Objectif Immédiat 1: La base du savoir et les connaissances des acteurs clé sur le travail des enfants ont été augmentées.			
Indicateurs	Valeur de base	Total planifié	Total accompli
1. Nombre d'études rapides produites	0	Au moins 5	Aucune achevée (1 inachevée)
2. Nombre d'acteurs clé qui ont accès aux conclusions des études rapides et qui sont conscients de leurs résultats et recommandations	0	Au moins 450 leaders de l'opinion publique, officiels du gouvernement, et des parties prenantes tripartites et des organisations de la société civile	Nul
3. Nombre d'acteurs/institutions clé utilisant des données pour l'élaboration de plans, programmes, et/ou des politiques à l'égard de la lutte contre le travail des enfants dans les secteurs pertinents	0	Utilisant les données des études rapides: Au moins: 1 – Plan National pour abolir le travail des enfants 5 – agences gouvernementales 6 – organisations de la société civile, universités, et autres parties prenantes	Nul
4. Nombre et type de matériels produits	0	Au moins: 500 copies des Convention 182 and 138 in créole 5 études de travail infantile 6 spots radio et TV 2 brochures (2000 copies) 2 CD de musique 2 journaux comics (20,000 copies) 1 manuel pour la protection du travailleur adolescent (500 copies)	1 000 messages en SMS 500 T-shirts 600 posters de Journée de l'Enfant 800 brochures sur la Journée Mondiale de l'Enfant en créole 2 dépliants sur l'IPEC en créole 3 brochures sur travail des enfants en créole (300 copies chacune) 1 site web "Frennen System Restavek La" 1 poster contre l'esclavage des enfants (1000 copies) 1 numéro spécial de Chemin Lakay contre l'esclavage restavek par UNICEF et OIM (10,000 copies) 8 émissions radio and 1 clip vidéo sur le travail infantile et la traite des enfants (MINUSTAH) 1 poster de journal (1 page entière) sur les Conventions 182 et 138 pour la Journée Mondiale de l'Enfant (syndicats italiens)
5. Nombre de fonctionnaires gouvernementaux, membres de parlement, organisations d'employeurs, entreprises de construction, syndicats, ONGs, organisations communautaires, et autres ayant accès aux matériels de communication et la formation et les utilisant dans leur travail	3 spots radio, 1 brochure, and 3 posters élaborés par les syndicats avant le séisme mais pas encore disséminés	Au moins 200 acteurs clé qui utilisent des matériels de communication sur le travail des enfants	Total: 20 personnes formées plus 560 contacts avec le site web 20 volontaires de la Coalition des Volontaires Haïtiens formés utilisant des matériels de l'IPEC durant la Semaine Internationale de l'Enfant (4-10 juin 2012) Création du site web interactif "Frennen Restavek" avec un centre téléphonique (avec IBESR, BPM, UNICEF, and IOM)

Objectif Immédiat 2: La capacité institutionnelle des acteurs clé est renforcée et un dialogue social est promu			
Indicateurs	Valeur de base	Total planifié	Total accompli
1. Nombre et types de formation	0	Au moins 14 formations avec des journalistes, gouvernement, les parties prenantes tripartites, éducateurs, inspecteurs du travail, et officiels du secteur de la santé	Total: 7 formations tenues 50 maires and officiels urbains sensibilisés sur le travail des enfants (Semaine de l'Enfant 4-12 juin 2012). 80 officiels BPM formés en travail des enfants (avec MINUSTAH and IOM). 24 journalistes formés en travail infantile durant la Semaine de l'Enfant (2-9 juin 2013) 30 travailleurs formés représentant une organisation de travailleurs 41 journalistes formés par l'UNICEF utilisant des matériels de l'IPEC 20 facilitateurs SCREAM 12 enseignants SCREAM
2. Nombre d'acteurs clé formés	0	Au moins 365 parties prenantes en santé, éducation, média, et tripartites formés en travail infantile	Total: 306 personnes formées 49 jeunes 50 officiels urbains 80 officiels de la BPM 65 journalistes 30 travailleurs 20 facilitateurs SCREAM 12 professeurs
3. Nombre d'écoles où la méthodologie SCREAM est utilisée comme partie du curriculum	0	Au moins 10 écoles dans la zone du projet 16-6 ont introduit SCREAM	8 écoles (6 écoles/2 facultés de droit dans une pilote en janvier 2014)
4. Nombre d'agents de santé qui utilisent dans leur travail les connaissances acquises	0	Au moins 575 personnel et officiels de la santé formés en la détection du travail des enfants	Nul
5. Nombre de réunions tenues du Comité Tripartite	0	Au moins 8 réunions plénières du Comité Tripartite National tenues	12 réunions et 2 conférences tenues

Objectif Immédiat 3: Des opportunités décentes de travail pour les adolescents dans la reconstruction			
Indicateurs	Valeur de base	Total planifié	Total accompli
1. Nombre et types d'instruments développés	0	Au moins 8 instruments élaborés pour des adolescents dans le secteur de la construction	Total: 2 instruments développés 1 étude de marche des opportunités de travail pour les adolescents 1 guide pédagogique pour les adolescents
2. Nombre et type de cours de formation élaborés	0	Au moins 4 types of cours de formation développés en capacités de construction antisismique et amélioration de la capacité	Total: 2 types de cours développés (1 de chaque type) 1 cours pour améliorer les capacités entrepreneuriales des jeunes (CLE)

Objectif Immédiat 3: Des opportunités décentes de travail pour les adolescents dans la reconstruction			
Indicateurs	Valeur de base	Total planifié	Total accompli
		entrepreneuriale	1 cours pour les adolescents (15-17) dans le secteur de la construction
3. Nombre d'adolescents formés	0	260 adolescents formés dans le secteur de la construction	Total: 95 adolescents formés 65 adolescents formés en construction 30 adolescents formés comme entrepreneurs (CLE)
4. Nombre d'adolescents placés dans le marché du travail	0	Au moins 150 adolescents placés dans des emplois sur le tas dans la zone du projet 16-6	Nul
5. Un mécanisme de placement professionnel établi et qui fonctionne indépendamment	0	1 mécanisme de placement établi dans la zone du projet 16-6 pour les adolescents ayant été formés dans le projet IPEC.	Nul
6. Un mécanisme de suivi établi pour évaluer le nombre d'adolescents employés dans le secteur de la construction, y compris le genre des bénéficiaires	0	1 mécanisme de suivi établi.	Nul

Annexe D: Termes de référence (en anglais)



**International Labour Organization- International Programme on the
Elimination of Child Labour
ILO/IPEC**

**Terms of Reference
For**

January 2014

Independent Final Evaluation

“Protecting Children from Child Labour during Early Recovery”

ILO Project Code	HAI/10/02/USA
Country	Haiti
Duration	35 months
Starting Date	28 March 2011
Ending Date	30 September 2014
Project Location	Port au Prince
Project Language	French-English
Executing Agency	ILO-IPEC
Financing Agency	USDOS
Donor contribution	USD 990,000

Abbreviations

AP	Action Programme
BWI	Building and Woodworkers International
C182	ILO's Worst Forms of Child Labour Convention, No. 182 of 1999
CL	Child Labour
DWCP	Decent Work Country Programmes
EI	Education International
EIA	Evaluation and Impact Assessment section of IPEC
HQ	Headquarters
IABA	Integrated Area Based Approach
ILO	International Labour Organization
IOE	International Organization of Employers
IPEC	International Programme on the Elimination of Child Labour
MTE	Mid-term Evaluation
NAP	National Action Plan
NC	National consultant
NGO	Non-governmental Organization
PRSP	Poverty Reduction Strategy Paper
TBP	Time Bound Programme
TL	Team leader
UN	United Nations
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
USDOL	United States Department of Labor
WFCL	Worst Forms of Child Labour

I. Background and Justification

1. The aim of the International Programme on the Elimination of Child labour (IPEC) is the progressive elimination of child labour, especially its worst forms. The political will and commitment of individual governments to address child labour - in cooperation with employers' and workers' organizations, non-governmental organizations and other relevant parties in society- is the basis for IPEC action. IPEC support at the country level is based on a phased, multi-sector strategy. This strategy includes strengthening national capacities to deal with this issue, legislation harmonization, improvement of the knowledge base, raising awareness on the negative consequences of child labour, promoting social mobilization against it, and implementing demonstrative direct action programmes (AP) to prevent children from child labour and remove child workers from hazardous work and provide them and their families with appropriate alternatives.
2. The operational strategy of IPEC has over the years focus on providing support to national and local constituents and partners through their project and activities. Such support has to the extent possible been provided in context of national frameworks, institutions and process that have facilitated the building of capacities and mobilisation for further action. It has emphasized various degrees of a comprehensive approach, providing linkages between action and partners in sectors and areas of work relevant for child labour. Whenever possible specific national framework or programmes, such as National Action Plans, Strategic frameworks, have provided such focus.
3. Starting in 2001, IPEC has promoted the implementation of the "Time Bound Programme" approach, a supported national framework. A Time Bound Programme (TBP) is essentially a national strategic programme framework of tightly integrated and coordinated policies and initiatives at different levels to eliminate specified Worst Forms of Child Labour (WFCL) in a given country within a defined period of time; it has evolved to the current named National Action programme (NAP). It is a nationally owned initiative that emphasizes the need to address the root causes of child labour, linking action against child labour to the national development effort, with particular emphasis on the economic and social policies to combat poverty and to promote universal basic education. The International Labour Organization (ILO), with the support of many development organizations has elaborated this concept based on previous national and international experience. It has also established innovative technical cooperation modalities to support countries that have ratified the ILO's Worst Forms of Child Labour Convention, No. 182 of 1999 (C182) to implement comprehensive measures against WFCL.
4. The most critical element of a NAP is that it is implemented and led by the country itself. The countries commit to the development of a plan to eradicate or significantly diminish the worst forms of child labour in a defined period. This implies a commitment to mobilize and allocate national human and financial resources to combat the problem. IPEC has over the years implemented a number of country specific projects of support of multi-year duration and focusing both on policy and institutional support through enabling environment and direct support to communities, families and children through targeted interventions.
5. The experience with national NAPs has suggested a range of approaches to establish and implement national frameworks to provide the comprehensive approach, the linkages and the mechanisms for developing the knowledge, mobilising the actors, institutions and resources; and to plan effective coherent national action as part of the broader national development. The experience also showed that the degree of support needed to get this process going in different countries can vary and that specific strategic initiatives can be identified as often key to the process, focusing on influencing key policies and processes.

6. The Brasilia Declaration on Child Labour by participants in the Third Global Conference on Child Labour in October 10th, 2013 reaffirmed their resolve to eliminate the worst forms of child labour by 2016, while reiterating the overarching goal of the eradication of all child labour, by immediately stepping up efforts at national and international levels. They reiterate their commitment to fully implement the Roadmap for Achieving the Elimination of the Worst Forms of Child Labour by 2016, adopted at The Hague Global Child Labour Conference in 20102.
7. From the perspective of the International Labour Organisation (ILO), the elimination of child labour is part of its work on standards and fundamental principles and rights at work. The fulfilment of these standards should guarantee decent work for all adults. In this sense, the ILO provides technical assistance to its three constituents: government, workers and employers. This tripartite structure is the key characteristic of ILO cooperation and it is within this framework that the activities developed by the Programme should be analyzed.
8. ILO Decent Work Country Programmes (DWCPs) have subsequently been developed and are being introduced in the ILO to provide a mechanism to outline agreed upon priorities between the ILO and the national constituent partners within a broader UN and International development context. For further information please see :

<http://www.ilo.org/public/english/decent.htm>.
9. The DWCP defines a corporate focus on priorities, operational strategies, as well as a resource and implementation plan that complements and supports partner plans for national decent work priorities. As such, DWCP are broader frameworks to which the individual ILO project is linked and contributes to. DWCP are beginning to be gradually introduced into various countries' planning and implementing frameworks.

Project background and current status

10. IPEC has been working in Haiti, aiming to the elimination of child labour, with mainly the support of the Canadian Government, USDOL and Brazil since 1999, especially in the context of child domestic labour³.
11. The most recently IPEC intervention has been the Brazilian partnership under the South-South Cooperation Project (a global programme that covers 11 countries) that has as its major objective to support the National Tripartite Committee, the Ministry of Labour and Social Affairs, workers' and employers' organizations in identifying needs and prioritizing actions to combat child labour, based on social dialogue and consensus building, as well as to consolidate the role of social partners, including active participation of Brazilian governmental institutions, workers' and employers' organizations. This Brazilian project is still ongoing and a no-cost extension up to June 2014 has recently been approved by the donor. The project has built the basis for the project to be evaluated and further integrated action with the ILO.
12. The global Brazilian South-South Cooperation Project has gone in October-November 2013 through a MTE (including the Haiti chapter). The South-South cooperation approach in the project

² For more details see <http://childlabour2013.org/the-brasilia-declaration-on-child-labour/>

³ Major projects are "Combating the exploitation of child domestic workers in Haiti" (HAI/03/P01/CAN), "Combating the exploitation of child domestic workers in Haiti" (HAI/99/05/50/USA) and "Eradication and Prevention of the WFCL in Haiti" (HAI/07/02/BRA).

to be evaluated is closely linked to this global programme. The evaluation report will be available for the current evaluation in January 2014.

13. The project is implemented in an early recovery and reconstruction phase that makes a particular setting for Child labour projects.
14. Triangular activities with international organizations of social partners are also be essential, e.g., the Global Trade Union Federations, such as Building and Woodworkers International (BWI) and Education International (EI) and employers' associations affiliated with the IOE (International Organization of Employers).
15. The current project development objective is:
 - a) To contribute to the protection of children and adolescents from child labor during the early recovery and reconstruction phase.
16. The project Immediate Objectives are:
 - a) At the end of the Project, the knowledge base and the awareness of key actors are raised on child labour, including in the specific physical reconstruction activities.
 - b) At the end of the Project, the institutional capacity of key actors is strengthened and social dialogue promoted, as a tool to protect children from child labour in Haiti, in particular on work in specific physical reconstruction activities.
 - c) At the end of the Project, decent work opportunities for adolescents in reconstruction process created in target communities.
17. The project is implemented through integrating the following strategies:
 - Target host communities and support initiatives aimed at generating short term job opportunities and safe and protected work for adolescents above the minimum working age in the construction sector; particularly through: (i) work with families to prevent child labour in self-help construction; (ii) work with the construction industry and other stakeholders to prevent child labour on construction sites; (iii) provision of (appropriate) skills training for adolescents to be gainfully engaged in the reconstruction process – concentrating on those activities adolescents could be involved in and on those they should not carry out due to intrinsic risks and hazards
 - Collaboration with specialized UN agencies and other bilateral and multilateral projects
 - The strengthening of the role of social partners in the national reconstruction process.
 - Promotion of south-south and triangular cooperation.
18. The project is implemented in Port au Prince. It has as direct final beneficiaries 200 adolescents and their households, in addition to the strengthening of key actors at government, employer and workers.
19. As of October 2013, the Project has reported the following key results and activities:
 - a) Exchange of experiences and good practices in the fight against child labor with Brazil and other countries in the region through South-South Cooperation.

- b) Support to the establishment of the National Tripartite Committee for the abolition of child labor and its worst forms.
- c) Training of 65 adolescents between 15-17 years and 115 adults (18 years and over) in partnership with ILO/CRISIS, the Brazilian NGO VIVARIO and the National Institute for Vocational Training (INFP) from the Ministry of Education
- d) Awareness raising activities in targeted communities and sectors in collaboration with IOM and UNICEF.

Background to the Final Evaluation

- 20. ILO considers evaluation as an integral part of the implementation of technical cooperation activities. Provisions are made in all projects in accordance with ILO evaluation policy and based on the nature of the project and the specific requirements agreed upon at the time of the project design and during the project as per established procedures.
- 21. Evaluations of ILO/IPEC projects have a strong focus on utility for the purpose of organisational learning and planning for all stakeholders and partners in the project. As per IPEC evaluation approach, a participatory consultation process on the nature and specific purposes of this evaluation is carried to determine the final Terms of Reference.
- 22. The Evaluation and Impact Assessment section (EIA) of ILO-IPEC in Geneva is the responsible unit of managing this evaluation, as per usual procedure with all ILO-IPEC projects.

II. Purpose and Scope

Purpose

- 23. The main purposes of the final evaluation are:
 - a) Determine project effectiveness: achievement of Project objectives at outcome and impact levels, and understanding how and why have/have not been achieved
 - b) Identify relevant unintended changes/side effects at outcome and impact levels
 - c) Assess the effectiveness of the project and its implementation efficiency
 - d) Establish the relevance of the project outcomes and the level of sustainability attained.
 - e) Provide recommendations regarding relevant stakeholders, building on the achievements of the Project towards a NAP on CL that will aim to the sustainability of the project outcomes and initial impacts
 - f) To identify emerging potential good practices for key stakeholders.
- 24. The final evaluation should provide all stakeholders with information to assess and revise, as it is needed, strategies, objectives, partnership arrangements, implementation modalities and resources. It should identify the potential impact on mainstreaming policy and strategies and suggest a possible way forward beyond the project.
- 25. Therefore, the evaluation analytical scope (see below) include identifying achievement of objectives and explaining how and why have been attained in such ways (and not in other alternative expected ways, if it would be the case). The purpose is to help the stakeholders to learn from this experience.

Scope

26. The evaluation will focus on the USDOS funded component of the ILO/IPEC programme mentioned above, its achievements and its contribution to the overall national efforts to achieve the elimination of WFCL. The evaluation should include all the activities that have been implemented since the start of the projects to the moment of the field visits. (i.e. action programmes/projects) towards the project results.
27. The evaluation should look at the project as a whole, including issues of initial project design, implementation, lessons learnt, replicability and recommendations for current and future programmes.
28. The contribution of IPEC to the NAP process normally covers the promotion of an enabling environment, and the role of technical advisor or facilitator of the process of developing and implementing the national NAP. In order to assess the degree to which this contribution has been made, the evaluation will have to take into account relevant factors and developments in the national process.
29. The evaluation should cover expected (i.e. planned) and unexpected results in terms of non planned outputs and outcomes (i.e. side effects or externalities). Some of these unexpected changes could be as relevant as the ones planned. Therefore, the evaluation team should reflect on them for learning purposes.

III. Suggested aspects to be addressed

30. The evaluation should be carried out in adherence with the ILO Evaluation Framework and Strategy, the ILO Guideline, the specific ILO-IPEC Guidelines and Notes, the UN System Evaluation Standards and Norms, and the OECD/DAC Evaluation Quality Standard.
31. The evaluation will address the overall ILO evaluation concerns such as relevance, effectiveness, efficiency and sustainability (and potential impact) to the extent possible as defined in the ILO Policy Guidelines for Results-Based Evaluation: Principles, Rationale, Planning and Managing for Evaluations (i-eval resource kit), January 2012.
32. In line with results-based framework approach used by ILO-IPEC for identifying results at global, strategic and project level, the evaluation will focus on identifying and analysing results through addressing key questions related to the evaluation concerns and the achievement of the Immediate Objectives of the project using data from the logical framework indicators.
33. Annex I contains specific suggested aspects for the evaluation to address. Other aspects can be added as identified by the evaluation team in accordance with the given purpose and in consultation with ILO/IPEC Geneva's Design, Evaluation and Documentation Section (DED) and the project coordinator. It is not expected that the evaluation address all of the questions detailed in the Annex; however the evaluation must address the general areas of focus. The evaluation instrument (summarised in the Inception report) should identify the general areas of focus listed here as well as other priority aspects to be addressed in the evaluation.

34. The main categories that need to be addressed are the following:
- Design
 - Effectiveness and efficiency of the project (Implementation of the process and achievement of objectives)
 - Potential impacts
 - Relevance
 - Sustainability
 - Special Aspects to be Addressed

IV. Expected outputs of the evaluation

35. The expected activities and outputs to be delivered by the evaluation team are:
- A desk review of appropriate material
 - Preparation of an Inception report centered on the evaluation instrument, reflecting the combination of tools and detailed instruments needed to address the range of selected aspects. The instrument needs to make provision for the triangulation of data where possible.
 - Visit to the project location in Port au Prince.
 - Stakeholders workshop at national level, facilitated by the evaluator team leader
 - Draft evaluation report. The evaluation report should include and reflect on findings from the field visits and stakeholder workshops proceedings
 - Final evaluation report including:
 - ✓ Executive Summary with key findings, conclusions and recommendations
 - ✓ Clearly identified findings
 - ✓ A table presenting the key results (i.e. figures and qualitative results) achieved per objective (expected and unexpected)
 - ✓ Clearly identified conclusions and recommendations (identifying for the last ones to which stakeholders is oriented each one)
 - ✓ Lessons learnt
 - ✓ Potential good practices
 - ✓ Appropriate Annexes including present TORs, and Standard evaluation instrument matrix (adjusted from the one developed in the Inception report)
36. The total length of the report should be a maximum of 30 pages for the main report, excluding annexes; additional annexes can provide background and details on specific components of the project evaluated. The report should be sent as one complete document and the file size should not exceed 3 megabytes. Photos, if appropriate to be included, should be inserted using lower resolution to keep overall file size low.
37. The report should be presented in draft and final version in English and French.

38. The inception, draft and final reports should be provided both in paper copy and in electronic version compatible for Word for Windows. Ownership of all data from the evaluation rests jointly with ILO-IPEC and the consultants. The copyright of the evaluation report will rest exclusively with the ILO. Use of the data for publication and other presentations can only be made with the written agreement of ILO-IPEC. Key stakeholders can make appropriate use of the evaluation report in line with the original purpose and with appropriate acknowledgement.
39. The final report will be circulated to key stakeholders (those participants present at stakeholder evaluation workshop will be considered key stakeholders), including project staff for their review. Comments from stakeholders will be consolidated by the Evaluation and Impact Assessment Section (EIA) of ILO/IPEC Geneva and provided to the team leader. In preparing the final report the team leader should consider these comments, incorporate as appropriate, and provide a brief note explaining why any comments might not have been incorporated.

V. Evaluation Methodology

40. The following is the proposed evaluation methodology. While the evaluation team can propose changes in the methodology, any such changes should be discussed with and approved by EIA and the Project, provided that the research and analysis suggest changes and provided that the indicated range of questions is addressed, the purpose maintained and the expected outputs produced at the required quality.
41. The evaluation will be carried out by a team of two members (an international consultant and team leader and a national consultant) using a desk review of appropriate materials, including the project documents, progress reports, outputs of the project, results of any internal planning process and relevant materials from secondary sources. At the end of the desk review period, it is expected that the evaluation consultant will prepare a brief document indicating the methodological approach to the evaluation in the form of the evaluation instrument, to be discussed and approved by EIA prior to the commencement of the field mission. This document is the “Inception report”.
42. The evaluation team leader will interview the donor representatives and ILO/IPEC HQ and regional backstopping officials through conference calls or face-to-face interviews early in the evaluation process, preferably during the desk review phase.
43. The evaluation team will undertake field visits to project. The evaluators will conduct interviews with project partners and implementing agencies, direct beneficiaries (i.e. children) and teachers and facilitate a workshop towards the end of the field visits.
44. The selection of the locations to be visited (i.e. businesses) should be based on criteria to be defined by the evaluation team. Some criteria to consider include:
 - Successful and unsuccessful results from the perception of key stakeholders. The rationale is that these cases, at some extent, are more helpful than averages for understanding how process worked and results have been obtained
 - Cases providing particular good practices or bringing out particular key issues as identified by the desk review and initial discussions.
 - Areas known to have high prevalence of child labour.

45. The national workshop will be attended by IPEC staff and key stakeholders (i.e. partners), including the donor as appropriate. This event will be an opportunity for the evaluation team to gather further data, present the preliminary findings, conclusions and recommendations and obtain feedback. The meeting will take place towards the end of the fieldwork.
46. The consultants will be responsible for organizing the methodology of the workshop. The identification of the number of participants of the workshop and logistics will be the responsibility of the project team in consultation with the evaluation team leader
47. The team leader will be responsible for drafting and finalizing the evaluation report. Upon feedback from stakeholders to the draft report, the team leader will further be responsible for finalizing the report incorporating any comments deemed appropriate. The evaluator team leader will have the final responsibility during the evaluation process and the outcomes of the evaluation, including the quality of the report and compliance with deadlines.
48. The evaluation will be carried out with the technical support of the IPEC-EIA section and with the logistical support of the project office in Port au Prince. EIA will be responsible for consolidating the comments of stakeholders and submitting it to the team leader.
49. It is expected that the evaluation team will work to the highest evaluation standards and codes of conduct and follow the UN evaluation standards and norms.

The team responsibilities and profile

50. Team leader (International consultant):

Responsibilities	Profile
<ul style="list-style-type: none"> • Desk review of project documents • Development of the evaluation instruments • Briefing with ILO/IPEC-EIA • Telephone interviews with IPEC HQ desk officer, donor • Technical guidance to national consultant • Undertake field visits in Port Prince • Facilitate stakeholders workshop • Draft evaluation report • Finalize evaluation report 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Not have been involved in the project.</u> • Relevant background in social and/or economic development in early recovery phase settings. • Experience in the design, management and evaluation of development projects, in particular with policy level work, institutional building and local development projects. • Experience in evaluations in the UN system or other international context as team leader • Relevant country or sub-regional experience • Experience in the area of children's and child labour issues and rights-based approaches in a normative framework and operational dimension are highly appreciated. • Experience at policy level and in the area of education and legal issues would also be appreciated. • Experience in the UN system or similar international development experience including preferably international and national development frameworks in particular PRSP and UNDAF. • Fluency in English and French is essential • Experience facilitating workshops for evaluation findings.

51. National consultant

Responsibilities	Profile
<ul style="list-style-type: none"> • Desk review of project documents • Contribute to the development of the evaluation instrument • Organize interviews of 	<ul style="list-style-type: none"> • Relevant background in country social and/or economic development in early recovery phase settings. • Experience in the design, management and evaluation of development projects, in particular with policy level work, institutional building and local development

Responsibilities	Profile
stakeholders and field visits <ul style="list-style-type: none"> • Co-Facilitate stakeholder workshop (under the team leader leadership) • Contribute to the evaluation report through systematizing data collected and providing analytical inputs • Others as required by the team leader 	projects. <ul style="list-style-type: none"> • Relevant country experience, preferably prior working experience in child labour. • Experience in the area of children's and child labour issues and rights-based approaches in a normative framework are highly appreciated. • Experience facilitating workshops for evaluation findings. • Fluency in French and Creole essential • Knowledge of English is an asset • Experience in the UN system or similar international development experience desirable.

Evaluation Timetable and Schedule

52. The total duration of the evaluation process including submission of the final report should be within two months from the end of the field mission.

53. The timetable is as follows:

Phase	Responsible person	Tasks	No of days	
			TL	NC
I	Evaluation team leader	<ul style="list-style-type: none"> • Briefing with ILO/IPEC • Desk Review of project related documents • Telephone briefing with IPEC EIA, donor, IPEC HQ and ILO regional 	4	2
II	Evaluation team. with logistical support by project	<ul style="list-style-type: none"> • In-country for consultations with project staff • Consultations with project staff /management • Interviews with project staff and partners • Field visits • Consultations with girls and boys, parents and other beneficiaries 	7	7
III	Evaluation team leader	<ul style="list-style-type: none"> • Workshop with key stakeholders • Sharing of preliminary findings 	1	1
IV	Evaluation team leader	<ul style="list-style-type: none"> • Draft report based on consultations from field visits and desk review, and workshop • Debriefing 	8	1
V	EIA	<ul style="list-style-type: none"> • Circulate draft report to key stakeholders • Consolidate comments of stakeholders and send to team leader 	0	0
VI	Evaluation team leader	<ul style="list-style-type: none"> • Finalize the report including explanations on why comments were not included 	1	0
TOTAL			21	11

TL: Team leader NC: National consultant

54. Summary schedule

Phase	Duration	Dates
I	4 days	21-24 January
II-III	8 days	27 Jan.- 3 Feb.
IV	8 day	5-12 February
V	14 days	13-27 February
VI	1 day	28 February

55. Sources of Information and Consultations/Meetings

Available at HQ and to be supplied by EIA	<ul style="list-style-type: none"> • Project document • EIA Guidelines and ILO guidelines
Available in project office and to be supplied by project management	<ul style="list-style-type: none"> • Progress reports/Status reports • Technical and financial reports of partner agencies • Other studies and research undertaken • Action Programme Summary Outlines • Project files • National Action Plans

56. Consultations with:

- Project management and staff
- ILO/HQ and regional backstopping officials
- Partner agencies
- Child labour programs in the country
- Social partners Employers' and Workers' groups
- Government stakeholders (e.g. representatives from Department Labour, Social Development etc)
- Government representatives, legal authorities etc as identified by evaluation team
- National Partners in the NAP involved in the further development, enhancement and implementation of national processes
- Policy makers
- Direct beneficiaries, i.e. boys and girls (taking ethical consideration into account.)
- Parents of boys and girls
- Community members as identified by the project management and evaluation team leader
- USDOS (by telephone)
- US and Brazilian Embassies staff

Final Report Submission Procedure

57. For independent evaluations, the following procedure is used:

- The evaluator will submit a draft report to **IPEC EIA in Geneva**
- IPEC EIA will forward a copy to **key stakeholders** for comments on factual issues and for clarifications
- **IPEC EIA** will consolidate the comments and send these to the **evaluator** by date agreed between EIA and the evaluator or as soon as the comments are received from stakeholders.
- The final report is submitted to IPEC EIA who will then officially forward it to stakeholders, including the donor.

VI. Resources and Management

Resources

58. The resources required for this evaluation are:

- For the evaluation team leader:
 - Fees for an international consultant for 21 work days
 - Fees for local DSA in Port au Prince
 - Travel from consultant's home residence to Port au Prince in line with ILO regulations and rules
- For the national consultant:
 - Fees for 11 days
- For the evaluation exercise as a whole:
 - Stakeholder workshops expenditures

59. A detailed budget is available separately.

Management

60. The evaluation team will report to IPEC EIA in headquarters and should discuss any technical and methodological matters with EIA, should issues arise. IPEC project officials and the ILO Office in Port Prince will provide administrative and logistical support during the evaluation mission.

Annex I: Suggested aspects to address

Design

- Determine the validity of the project design, the effectiveness of the methodologies and strategies employed and whether it assisted or hindered the achievement of the project's goals as set out in the Project Document.
- Assess whether the project design was logical and coherent:
 - Were the objectives and targets of the project clear, realistic and likely to be achieved within the established time schedule and with the allocated resources (including financial and human resources)?
 - Were the linkages between inputs, activities, outputs and objectives clear and logical?
 - Were the different components of the project clearly and realistically complementing each other?
 - Have been the time frame for project implementation and the sequencing of project activities logical and realistic?
 - Assess whether the project design took into account the institutional arrangements, roles, capacity and commitment of stakeholders.
 - Assess the external logic of the project: degree to which the project fits into existing mainstreaming activities that would impact on child labour.
- How well did the project design take into account local, national and sub-regional efforts already underway to address child labour and promote educational opportunities for targeted children and existing capacity to address these issues?
- Analyse whether available information on the socio-economic, cultural and political situation was taken into consideration at the time of the design and whether these were reflected in the design of the project.
- To what extent were external factors identified and assumptions identified at the time of design? Have these underlying assumptions on which the project has been based proven to be true?
- Assess whether the problems and needs were adequately analysed.
- Is the strategy for sustainability of project results defined clearly at the design stage of the project?
- How relevant and useful are project indicators and means of verification for measuring project impacts and outcomes. Do they reflect the combined focus on direct action programmes and mainstreaming activities?
- Does the project design fit within and complement existing initiatives by other organizations to combat child labor?

Effectiveness of the project (Implementation of the process and achievement of objectives)

General

- Assess whether the project has achieved its immediate objectives. If not, what were the factors that contributed to the project delay and were they justifiable?
- Examine delivery of project outputs in terms of quality and quantity
- Have unplanned outputs and results been identified and if so, why were they necessary and to what extent are significant to achieve project objectives?

- Assess the project's gender mainstreaming activities.
- How effective were the APs, and research and policy activities, and how are they contributing to the project meeting its immediate objectives?
- How was the capacity of the implementing agencies and other relevant partners to develop effective action against child labour enhanced as a result of project activities?
- How has the project responded to obstacles (both foreseen and unforeseen) that arose throughout the implementation process? Has the project team been able to adapt the implementation process in order to overcome these obstacles without hindering the effectiveness of the project?
- Has there been any change to external factors and the related assumptions in design?
- Assess the process for documenting and disseminating models: scale-up, lessons, etc.

Enabling environment (capacity building)

- Analyse the level and nature of the project's contribution and support to the enabling environment at national and local levels.
- Examine any network that has been built between organizations and government agencies working to address child labour on the national and local levels.
- How effective has the project been at stimulating interest and participation in the project at the local and national level?
- How effectively has the project leveraged resources (e.g., by collaborating with non-IPEC initiatives and other projects)?
- Assess the relevance of the leveraged resources
- How well has the project coordinated and collaborated with other child-focused interventions supported by other organizations?
- How successful has the project been in mainstreaming the issue of child labour into on-going efforts in areas such as education and poverty reduction?
- How relevant and effective were the studies commissioned by the project in terms of affecting the national debates on child labour?
- Examine how the ILO/IPEC project interacted and possibly influenced national level policies, debates and institutions working on child labour.
- Assess the extent to which the ILO/IPEC project has been able to mobilize resources, policies, projects, partners and activities to be part of the NAP.

Direct targeted action

- Has the project conducted a baseline survey for the identification of target children? If so, what lessons were learned?
- Assess the effectiveness of the different action programmes implemented and their contribution to the immediate objectives of the project.
- Has the capacity of community level agencies and organizations been strengthened to plan, initiate, implement and evaluate actions to prevent and eliminate child labour?

- Has the entire target population been reached?
- Assess the criteria for selecting beneficiaries and implementing agencies for the projects
- Identify whether actions have been taken to ensure the access of girls and other vulnerable groups to services and resources.
- How do the levels of cooperation, team working, roles and linkages among related agencies and networks support the implementation of the project?
- In cases where the action programs link beneficiaries with existing programs, assess the value-added of the project's interventions.

Potential impact

- Assess the major high level changes that the project has contributed towards the project development objective at national and local levels
- Has the project generated unintended impacts on child labour prevention and elimination?

Relevance of the project

- Examine whether the project responded to the real needs of the beneficiaries and stakeholders.
- Assess validity of the project approach and strategies and its potential to be replicated and scaled up.
- Assess whether the problems and needs that gave rise to the project still exists or have changed.
- Assess the appropriateness of the sectors/target groups and locations chosen to develop the projects based on the finding of baseline surveys.
- How did the strategy used in this project fit in with the national education and anti-poverty efforts, and interventions carried out by other organizations (including national and international organizations)?

Sustainability

- Examine if outcomes would last after project, based on the phase out strategy implemented.
- Assess to what extent a phase out strategy has been defined and planned and what steps have been taken to ensure sustainability (e.g. government involvement).
- Assess whether these strategies had been articulated/explained to stakeholders.
- Assess whether the program's interventions to withdraw and prevent children from child labour are making lasting impacts on the beneficiaries. Will the result of children being withdrawn or prevented be sustained or are additional interventions needed?
- Assess what contributions the project has made in strengthening the capacity and knowledge of national and local stakeholders (government and implementing agencies) and to encourage ownership of the project to partners.
- Assess project success in leveraging resources for on-going and continuing efforts to prevent and eliminate child labour towards a NAP. Analyse the level of private sector / employers'

organizations supporting the development of a NAP, paying specific attention to how these groups participated in project activities.

Specific aspects to be addressed

- Discuss what gaps and opportunities remain within project achieved results in addressing child labour at the national and local levels, considering next steps to strengthen the development of a NAP in the particular current context of Haiti.
- How far have project design and implementation in an early recovery phase has been able to inform the Government and other development partners about the implementation of child labour policies in this context?
- Assess the efficiency and effectiveness of integrating a South-South approach (i.e. ILO South-South cooperation strategy) in the project strategy and results, vis-à-vis a more classical project approach. Please do the assessment at design and implementation stages.

Annex II. Project objectives and outputs

Development objective: To contribute to the protection of children and adolescents from child labor during the early recovery and reconstruction phase	
Immediate Objectives	Outcomes
1. At the end of the Project, the knowledge base and the awareness of key actors are raised on child labour, including in the specific physical reconstruction activities	1.1. Information on the dimension and characteristics of child labour, in particular in the reconstruction process, in Haiti developed and disseminated.
	1.2. An awareness raising communication strategy on child labour, in particular on the work on the reconstruction process, developed and implemented.
2. At the end of the Project, the institutional capacity of key actors is strengthened and social dialogue promoted, as a tool to protect children from child labour in Haiti, in particular on work in specific physical reconstruction activities.	2.1. Training programs on the roles, responsibilities and competencies of key actors (labour inspectors, employers, workers, and other institutions) developed.
	2.2. Social dialogue mechanisms to the prevention and elimination of child labour established and promoted.
3. At the end of the Project, decent work opportunities for adolescents in reconstruction process created in target communities.	3.1. A decent employment program for adolescents in the construction sector supply chain defined and implemented in target communities.
	3.2. 200 adolescents provided with the necessary skills and decent work opportunities in the construction chain.